

70 maires réclameront le pont de Coteau-Valleyfield sous peu

Convoquées dans ce but, les délégations assistent à une assemblée spéciale tenue samedi après-midi sous la présidence conjointe de S.H. le Maire Robert Cauchon et des Préfets de Comtés

ON DEVRA RENCONTRER 3 MINISTRES

Vers la fin du mois l'hon. Premier Ministre, M. Adélard Godbout ainsi que MM. T.-D. Bouchard et George Dansereau

Samedi dernier une soixantaine de maires de toutes les municipalités et paroisses des comtés de Beauharnois, Huntingdon, Soulanges, Vaudreuil et Châteauguay répondirent à l'invitation qui leur avait été lancée par S. H. le Maire Robert Cauchon et MM. les échevins de Valleyfield afin de prendre en étude sérieuse le projet de faire terminer le pont qui réunira Coteau à Valleyfield.

Reçus dans les spacieuses salles du conseil de ville, les maires purent exprimer ouvertement leur opinion; tous ceux qui adressèrent la parole furent unanimes à solliciter ce pont dans le plus grand intérêt des 5 comtés intéressés.

S. H. le Maire M. Robert Cauchon fut, dès le commencement, élu président de l'assemblée conjointement avec MM. Ménard et Paul, respectivement Préfets des Comtés de Soulanges et Huntingdon. M. Charles Codebecq, choisi comme secrétaire.

M. Delpha Sauvé, M.P.P. député de Beauharnois à Québec fut invité à adresser la parole et il déclara qu'à toute heure il était à la disposition des comités pour activer les démarches et obtenir de Québec ce pont.

M. Robert Cauchon prit ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue à la nombreuse et distinguée délégation:

"Monsieur le Député, Messieurs les Préfets de Comté, Messieurs les Maîtres, Messieurs les Echevins, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue en notre Hôtel de Ville et de vous remercier d'être venu aussi nombreux malgré l'inclemence de la température. D'avoir bravé l'intempérie d'aujourd'hui prouve l'intérêt que vous portez à la discussion du projet qui doit faire l'objet de l'assemblée de

cet après-midi, et je vous en suis gré. L'invitation que vous avez reçue, Messieurs, vous a été faite à la suite d'une décision du conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, décision qui a été prise pour le plus grand intérêt et le plus grand avantage non seulement de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, mais de toute la région qu'elle dessert. Car, en effet, c'est non seulement la population de notre Cité mais aussi celles des cinq comtés que vous représentez, qui tireront profit de la réalisation du projet pour l'étude duquel nous sommes réunis cet après-midi.

Je vous félicite donc de votre esprit civique et vous invite à étudier sous tous ses angles ce projet dont la réalisation affecte une partie notable de l'étendue de notre province, c'est-à-dire la construction du pont Valleyfield-Coteau.

Depuis nombre d'années, les populations intéressées demandent avec instance la construction de ce pont. Déjà, dans le passé, plus précisément le 14 octobre 1930, une assemblée était tenue ici même, au cours de laquelle, après énumération des avantages que présentait la construction du pont Valleyfield-Coteau, un comité était chargé de faire toutes les démarches nécessaires pour en obtenir la construction.

Vous me demanderez alors pourquoi tenir l'assemblée de cet après-midi. Voici: une des sérieuses difficultés que le comité de 1930 avait à surmonter, c'était le coût de construction du pont. Aujourd'hui que les travaux de barrages de la Beauharnois Construction Co., entre la rive sud et la rive nord, sont terminés, il est certain que la construction, au lieu de coûter plusieurs millions de dollars, ne se chiffrent plus maintenant qu'à plusieurs centaines de mille dollars, du fait que la Beauharnois Power Co., suivant notre information, permettrait l'usage desdits barrages pour la construction d'un pont-route entre la rive sud et la rive nord.

Une autre raison, Messieurs, qui motive l'assemblée d'aujourd'hui, c'est que le Gouvernement Fédéral vient d'enlever toutes restrictions au sujet de l'emploi de l'acier dans les constructions de ce genre. Inutile de vous dire que l'an dernier, il eût été impossible, vu les restrictions de guerre, d'entreprendre tel projet. Aujourd'hui, il est possible. Et c'est là encore une difficulté qui est aplanie et dont nous devons profiter.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer ici la série des avantages de la construction du pont Valleyfield-Coteau; je vous laisse ce soin. Que chacun d'entre vous mette toute sa bonne volonté et toutes ses connaissances à l'étude des avantages de cette construction, afin que, avec preuve à l'appui, nous puissions démontrer au gouvernement le bien-fondé de notre demande de construction d'un pont entre Valleyfield et Coteau.

Je vous réitère donc mes remerciements et ma plus cordiale bienvenue à Salaberry-de-Valleyfield, Messieurs, et je vous invite à vous former en assemblée en élistant tout d'abord parmi vous un ou des présidents d'assemblée, et un secrétaire".

Après quoi S. H. le Maire répéta ses remarques en anglais.

Les représentants qui assistaient à cette assemblée étaient les suivants:

M. Delpha Sauvé, M.P.P.; M. Robert Cauchon, Maire de Salaberry-de-Valleyfield; M. Joseph Ménard, Préfet du comté de Soulanges; M. Geo. P. Paul, Préfet du comté de Huntingdon; MM. Paul-Henri Mercier, Delphis Gagnier, Adrien Lebeuf, Louis Quevillon et Horace Vian, échevins de la cité de Salaberry-de-Valleyfield; M. Hormisdas Roy, Maire de Beauharnois; M. Arthur Miron, Maire de la Paroisse de la Grande Ile; M. Joel Leduc, Maire de la Municipalité du Lac St-Louis; M. Emile Latour, Maire du Nouveau-Salaberry; M. Jos. Brault, Maire de St-Etienne; M. Stanislas Poirier, Maire de St-Stanislas de Kostka; M. Tancrède Toupin, Maire de la paroisse de St-Timothée; M. Allan H. Crutchfield, Maire de Hinchinbrook; M. Hilda Caza, Maire de St-Anicet; M. Henri Pinsonnault, Maire de St-Barbe; M. André Montpetit, Maire du (Suite à la page 6)

APPLAUDIE A VALLEYFIELD



En dépit d'une température très inclemente, le grand festival du patin, organisé par les marchands de provisions alimentaires à Valleyfield, remporta un éclatant succès à l'Aréna de Valleyfield, mardi soir dernier. Mlle ELIZABETH GARDINER, ci-dessus, membre du Montreal Figure Skating Club, fut une des étoiles de la soirée. Elle fut chaleureusement applaudie.

L'EPARGNE CHEZ NOS DEPUTES



Le député de Jacques-Cartier, M. C.-A. KIRKLAND et le député de Beauharnois, M. DELPHA SAUVE peuvent ne pas être du même côté de la Chambre mais ils s'entendent parfaitement quand il s'agit d'épargner. On les voit ici accordant leur encouragement à la campagne de vente de Timbres d'Epargne de Guerre et devenant membres du Club des "25" alors qu'ils s'engagent à souscrire au moins un timbre de guerre par semaine durant l'année. Mlles FREDERIC et CANTY, deux "Miss Canada" faisaient alors du recrutement sur le parquet de l'Assemblée législative avant une séance.

D'un Pont à l'autre

Après les élections le gros sujet de conversation actuellement est celui du pont Valleyfield-Coteau. Ce n'est pas un sujet neuf mais chaque fois qu'on y revient c'est pour trouver des choses nouvelles.

Sait-on que ce pont de Coteau exigera une dépense qui peut varier entre \$500,000 et \$750,000 selon qu'il sera facile ou non de trouver les matériaux et la main d'oeuvre?

D'un autre côté si tous les maires des municipalités des 5 comtés environnants persistent dans leur résolution d'en finir une fois pour toute, les chances d'obtenir ce pont sont à la hausse.

Une chose que chacun avait à l'idée, samedi après-midi, durant l'assemblée des maires, c'est que l'occasion est unique pour nous d'obtenir quelque chose puisque "les gens de Québec mijotent des élections". Personne tout de même en a soufflé mot.

Si la tempête de mardi s'était produite lundi le résultat du vote à l'échevinage du quartier Salaberry n'aurait certainement pas été le même. Il est à croire qu'on n'aurait pas voté dans une proportion de 80%.

C'est pour dire que les organisateurs d'élections doivent tout calculer dans leur organisation...un banc de neige peut changer l'occupant du siège convoité.

En élection, dans la journée, les électeurs font leur croix...le soir c'est au tour du candidat battu de la porter. Il arrive aussi que l'échevin élu ait à la porter en plus de celle de ses électeurs pendant tout son terme.

Même pour le gagnant il arrive que le pari coûte cher. Nous avons tous entendu parler d'une bouillotte qui restera mémorable chez les amateurs d'élections. C'est comme jouer à "qui perd, gagne".

Le nouvel échevin du quartier Salaberry dut adresser la parole pendant un "blackout" forcé, lundi soir à l'hôtel de ville. Il aura beau dire quand il reviendra devant l'électorat: "Vous ne m'avez pas vu faire de promesses!" Et il aura raison.

Il nous faudra attendre à l'an prochain pour une autre occasion de manifester notre "esprit civique"....

C'est mieux que de ne pas venir voter mais il vaudrait mieux se (Suite à la page 6)

DECEDEE



Mme L.-P. GODBOUT, décédée ces jours derniers. Les funérailles eurent lieu à Notre-Dame de Bellefleur. (Lire page 2).

LE TABAC
À CIGARETTES

VOGUE

donne pleine valeur
à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre... il est économique

Les funérailles de Mme L.-P.
Godbout eurent lieu à Valley-
field ces jours derniersMme Godbout est décédée à la suite de graves
brûlures infligées au cours de l'incendie qui
détruisit le Château SalaberryCes jours derniers eurent lieu
à l'église Notre-Dame de Belle-
rive les funérailles de Mme
Louis-Philippe Godbout, décédée
à la suite de brûlures qu'elle re-
çut au cours de l'incendie qui dé-
truisit le Château Salaberry.

Conduisant le deuil:

MM. L.-P. Godbout, Yves Godbout,
Oscar Monette, Ang.-A. Monette, E.
Monette, Dr E. St-Onge, Oscar Des-
pocas, Georges Tessier, Robert God-
bout, Pierre Godbout, Louis Godbout,
Harry Godbout, Louis-Georges God-
bout, Serge Godbout, A. Godbout,
Ovide Poirier, Emmanuel Pinard, Al-
bert Pinard, M.P. Charles Pinard, Jos.
Pinard, Joseph Bégin, Percy Reynolds,
Athanas Landreville, Gontran Saint-
onge, Gérard Bélanger, Raphaël Bé-
langer, Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, Lt.-
Col. J.-R.-J. Dubaut, Lieut. Marcel
Lorrain, Lieut. Marcel Lalande, Lieut.
Clément Daigneault, Lieut. Roger
Potvin, L. Durocher, A. Provost, P.-E.
Gingras, André Leduc, R. L'Écuyer,
Rod. Lefebvre, John J. Lyth, Geo. La-
londe, Anaclet Laberge, Donat Brault,
Raymond Lapointe, Arthur Bédard, P.
Bonhomme, Roger Turgeon, Georges
Bertrand, Dr R. Dionne, E. Pilon, Ro-
ger Bilette, Jacques Leboeuf, J. Char-
brault, A. Leduc, W. Léger, R. Chasle,
M. Montpetit, E. Tibot, M. Leduc, M.
Benoit, L. Loisel, J. Lefebvre, A.
Breton, O. Scotte, Dr O.-E. Caza,
Geo.-André Meloche, Guy Marchand,
H. Lemay, L. Lacroix, Liguori Poirier,
Jos. Audet, Jacques Tremblay, J. Al-
bert Leduc, Dr Paul-Emile Larivière,
René Degré, Oscar Hainault, Dr S.-W.
Laroche, René Bertrand, Jean Daoust,
René Clairmont, Henri Robonault, R.
Benoit, L. Brunet, M. Rochon, M.
Courchesne, V. Cardinal, Alfred Lan-
gevin, L. Durham, M. Rochefort, O.
Faubert, Louis Faubert, M. Fredette,
A. Cousineau, Robert Sauvé, A. Le-
page, Victor Sylvestre, Delpha Sauvé,
Rosario Rousseau, Lorenzo Bayard,
Albert Pilon, Elzéar Roy, Adèle
Longtin, Auguste Daoust, Delos Car-
dinal, Paul Desjard, R. Lefebvre, J.
Gaspard Fortier, J.-D.-S. Trem-
blay, A. Lefebvre, Léo Robi-
nault, R. Dionne, D. Goyette, Jules
Vinot, J.-B. Venne, A. Larivière, J.-A.
Tremblay, Camille Doucet, Guy Go-
dard, G. Beauséjour, R. Clermont, A.
Sauvé, Arthur Séguin, J.-A. Gosselin,
R. Ste-Marie, Frank Levesque, A.
Drapeau, Albert Wallot, Jean La-
pointe, Zoltique Perron, L. Leduc, E.
Deau, Arthur Sullivan, Marcel Té-
trault, J.-O. Quesnel, Léopold Laplante,
Eddy Pilon, Notaire Jacques Malouin,
J.-C. Barrette, M. Cyr, Adrien Le-
boeuf, Jos. Lafleur, M. Léger, Aimé
Tessier, Emile Perron, Léo-Georges
Perron, Hector Bougie, Omer Gobeil,
René Archambault, John Sullivan,
Emile Bougie, F/O Erle Legault.
La chorale, sous la direction de
Monsieur Cyr, exécutait la Messe de
Requiem de Pérucci.
Les chœurs étaient: MM. Abbé
Paul Leboeuf, Raphaël Bélanger, J.-A.
Larin, A. Leboeuf, Lucien Brissou, M.
Léger, Gérard Bélanger, Joseph La-
fleur, René Archambault.
A l'orgue: Mlle Noëlla Lafleur.

OFFRANDES DE FLEURS

Son épouse, ses enfants, Lt.-Col. et
Mme W.-G.-E. Aird, Dr et Mme Gilles
Amiot, Association des Hôtelières de la
Campagne, Mlle Claire et Suzanne
Bélanger, Bell, Rinfret et Cie Ltée
(M. Faribault), M. et Mme P.-A. Ber-
trand, M. et Mme Roger Bilette, M. et
Mme R. Bordeleau, M. et Mme L.-P.
Gavard, City Travellers The National
Breweries Ltd., Montréal, Comité de
Régie des Chevaliers de Colomb, Com-
pagnie d'Exposition, Club Salaberry de
Valleyfield Inc., M. et Mme A. Con-
tent, M. et Mme Gérard Cournoyer,
M. et Mme G. Crépén, Lt. ClémentDaignault, M. et Mme T.-V. Dépatie,
M. et Mme Gérard Delage, Lt.-Col. et
Mme J.-R.-J. Dubaut, Ex-Club de
Hockey, Chevaliers de Colomb, M. et
Mme Harry Godbout, M. et Mme U.
Grégoire, M. et Mme Oscar Hainault,
M. et Mme S.-E. Hamilton, Hôtelières
de Valleyfield, M. et Mme G. Lafram-
boise, J.-A. Langevin, Mlle Hectorine
Langevin, Mme Marguerite Toupin, M.
et Mme T.-R. Laurence, F.O. Erle
Legault, Dr Jacques Tremblay, M.
Guy Marchand, M. A. Legendre, Na-
tional Breweries (W. Leriche), Ernest
Loiselle, Famille Jacques Malouin, Fa-
mille Gustave Marchand, Molson
Breweries, Famille Godfroy Montpetit,
Famille C.-E. Poirier, Provincial
Transport (Inspecteurs et chauffeurs
de Valleyfield), M. et Mme Léo Ro-
binault, Queen's Hotel, Montréal,
Royal Insurance Co., Seagrams Dis-
tillers (Dan. Rooke), Tom Southwood
and Staff, M. et Mme E.-E. Staub,
Famille Victor Sylvestre, M. et Mme
Paul Tassé, Comité National des Fi-
nances de Guerre (K. Davis, F. Roch-
on et J.-G. Bélanger), M. et Mme J.
Gérard Bélanger, Provincial Trans-
port Co., Montréal, Mlle Madeleine
Schmidt.

OFFRANDES DE MESSES

M. et Mme Arthur Legault, Mme
Joseph Picard, M. et Mme Athanasie
Landreville, Mme J.-B. Raymond, M.
et Mme Hervé Fournier, Personnel de
l'Unité Sanitaire, M. et Mme Léo Cho-
quette, Famille J.-W. Laberge, Mme
S. Fortier, Famille Théophile Laniel,Mlle Carmel Monty, M. et Mme Oscar
Hainault, M. et Mme P.-A. Bertrand,
Les Employées de National Breweries
(S. Jermine), Famille Albert Pinard,
Famille Charles Pinard, Famille Em-
manuel Pinard, Monsieur Jos. Pinard,
Famille John L. Sullivan, M. et Mme
Alfred Tremblay, Famille Adélaïde
Godbout, Famille Albert Rousseau,
Rev. Père Roméo Legault, O.M.I.,
Lieut. Marcel Lorrain, Mlle Rita Bé-
dard, M. Eudore Pilon, M. et Mme
J.-L. Clermont, M. et Mme J.-Charles
Lévesque, Hôte D'Or Chevaliers de
Colomb (Conseil 1180), Frère Marcel
John, E. C. M. et Mlle Cardinal,
M. et Mme A.-T. Guilbeault, M. et
Mme Hercule Godbout, Mlle Boyer,
5438, Hutchison, Outremont, M. et
Mme Albert Viau, Mlle Pierrette Bail-
largo, M. et Mme Gérard St-Onge,
Père Arthur Paquette, Mlle Irène
Couillard, g.m.c., Mlle S. et M. Le-
boeuf, M. Jacques Leboeuf, Amies de
Luce, Famille Charles Cadieux, Cha-
noine Aimé Pilon, Famille Lucien
Désy, M. et Mme Roméo Monty, Fa-
mille Godfroy Leduc, M. Guy Mar-
chand, Notaire et Mme Jacques Ma-
louin, Amie de la Famille, M. et Mme
H.-J. Leblanc, M. Théophile Leduc,
M. et Mme Aimé Laberge, M. et Mme
P.-J. Brodeur, M. et Mme Adrien Le-
boeuf, Madame W. Landreville, Fa-
mille L.-N. Leduc, Famille Adélaïde
Monette, Madame Tancrède Besner,
Mme O.-P. Prieur, M. et Mme Arthur
Séguin, M. et Mme Harry Godbout,
M. et Mme J.-M. Lafleur, Famille
Narcisse Langevin, M. et Mme Rap-
haël Bélanger, M. et Mme Laurent
Sylvestre, Elèves du Pensionnat d'Out-
remont (2ème année), Elèves du 2ème
cours du Pensionnat de Valleyfield,
Elèves de 7ème année du Pensionnat
de Valleyfield, MM. Robert et Pierre
Godbout, M. et Mme Robert Besner,
Famille Jos. Lefebvre, Mlle Ray-
mond, M. et Mme Paul-Emile Gingras,
Madame Alfred Laroche, 51, Des
Remparts, Québec, M. et Mme Henri
Couture, 188, St-Joseph, Lauzon, Mme
E. Dubreau-Girard, 429, Christophe-
Colomb, Montréal, SS. de L'Hospice
St-Vincent de Paul, Madame Simone
Levesque, M. et Mme Arthur Sullivan,
Mlle Charlotte, Laurence et Lucienne
Godbout, M. et Mme Henri Roy, M.
Eugène Labrecque, Lieut. L.-P. Poi-
rier, 43, Dalhousie, Ottawa, Mlle
Dion, Famille Horgan, M. et Mme Ja-
cques Lapointe, Mlle Alma Viau, M.
et Mme Louis Godbout, M. et Mme C.-E.
Villeneuve, Madame Gustave Mar-
chand, Dr Jean Frappier, Dr et Ma-
dame Roger Lussier, Madame B.-R.
Potvin, M. et Mme F.-M. Perron, M.
et Mme Louis Desrosiers, M. et Mme
Roger Paré, M. et Mme Rosario Tan-
guay, Dr et Mme Elzéar Deguire,
Chanoine Lionel Deguire, M. et Mme
L. O'Sullivan, Dr et Mme Romulus
Dionne, M. et Mlle Brassard, Ma-
dame Omer Perron, M. et Mme L.
Lefebvre, M. et Mme Georges-
André Meloche, Famille Théodore Bé-
langer, MM. Jean-Paul et Lionel Cos-
sette, Famille Eugène Poitras, Fa-
mille Napoléon Jodoin, M.-N.-O. Poi-
rier, Notaire et Mme J.-M. Leduc,
Mme Vve Napoléon Quirion, M. et
Mme Aimé Laurion, M. et Mme He-
ricle Godbout, Dr Jacques Tremblay,
Mlle Rhéa Guilbault, Madame Lorenzo
Godbout, Famille Donat Lalande, M.
et Mme J.-V. Venne, Famille N. Bou-
tin, M. et Mme Albert Leblanc, M. et
Mme Jean Charles Besner et Famille,
M. et Mme Nap. Alarie, Membres de
la Brigade Ambulatoire Jeanne Le-
ber, M. et Mme Emile Bougie, Dr et
Mme Emile St-Onge, Famille Uld.
Carignan, M. et Mme Jules H. Fe-
teau, M. et Mme Joseph Lamothe,
Lieut.-Col. et Madame Arthur Ga-
boury, M. et Mme L.-G. Godbout, M.
et Mme Oscar Lépine, M. et Mme Ju-
lien Leblanc, Famille, Théo. Nadon,M. et Mme G. Tougas, M. et Mme M.
Nicholson, M. et Mme René Messier,
M. et Mme Gaspard Fortier, Dr et Mme
S. W. Laroche, Mme J.-T.-A. Gauth-
ier, Mlle Blanche Monette, Madame
W.-J. Marier, M. et Mme J.-M. La-
berge, M. et Mme A.-C. Leblanc, Fa-
mille J.-D.-S. Tremblay, M. et Mme
J.-B. Cordeau, M. et Mme Adrien
Cholette, Famille J.-A. Larin, Rév.
Père Jacques Godbout, M.S.C., Mlle
Cécile Pinard, M. et Mme Berchmans-
Guindon, Mlle Hélène Brunet, Mme P.
Laberge, Mlle Laure Plante, Lieut. et
Mme W.-J. Brennan, Famille J. Du-
rocher, M. et Mme Percy Reynolds,
Mlle Gertrude Godbout, M. et Mme
J.-R. Ouimet et Famille, Personnel de
la Gazette de Valleyfield, Madame
Horace Besner, Famille Saul Daoust,
Notaire et Madame Jacques Malouin,
Amies de Francoeur et Colette, M. et
Madame Albert Vallot, Dr W.-G. Mc-
Cabe, M. Josephat Monette, M. et
Mme Roland Larivière, M. Paul Gau-
vin, M. Roméo Poliquin, Dr et Mme
Paul-Emile Larivière, Famille J.-
Anaclet Laberge, Famille Pierre
Rochefort, M. et Mme Gustave Rou-
seau, M. et Mme Henri Legault, M. et
Mme Maurice Lemieux, Famille Ro-
méo Fortier, Madame Pacifique Cha-
del, Dr et Mme Lucien Perron, Ma-
dame Courchesne, M. et Mme Irène
Clermont, Famille Georges Tessier, M.
et Mme Lorenzo Lépine, Famille Ray-
mond Lapointe, M. et Mme Léo Blais,
Mlle F. Bariteau, Lieut.-Col. et Mme
J.-Emile Levesque, Mme Ferdinand
Leduc, M. et Mme Gilles Sauvé, M. et
Mme David Lynch, M. et Mme John
B. Menzies, Enfants du Lieut.-Col. et
Mme J.-Emile Levesque, Mme Joseph
Bertrand, Famille Médard Daoust, M.
et Mme J.-A. Legault, Mme J.-O.
Clermont, Cercle Amiot, M. et Mme
C.-A. Marleau, Mlle M. et L. Ber-
thiaume, M. et Mme Jacques Villen-
euve, Famille Léopold Laplante, Mlle
Madeleine Gendron, M. et Mme Emile
Lafresne, M. et Mme J.-A. Montfils,
Mlle Marthe Rousseau, M. et Mme
Oscar Monette, M. et Mme J.-A. Viau,
Amis de Mlle Luce Godbout, M. et
Mme Gontran Saintonge, Mme Ar-
mand Barrette, M. et Mme J.-A.
Montfils, M. et Mme Arthur Brault,
M. et Mme J.-Gérard Bélanger, M.
Joseph Moreau, M. et Mme O.-E.
Caza, Mlle Alma Dumouchel, 5348, St-
Denis, Famille Anatole Lepage, M. et
Mme Hermidas Langlois, Granby,
Famille Léon Pinard, M. et Mme
Oscar Olson, Famille C.-H.-A. Camp-
bell, St-Hyacinthe, Mlle Thérèse Mi-
ron, Mlle Gertrude Lévesque, M. Jo-
seph Bégin, M. Adolphe Bégin, M. et
Mme Z. Perron, Madame Lucien Dan-
durand, Madame Louis Mercille, Ma-
dame A. Clermont, Madame Philorum
Bilette, M. et Mme René Laplante,
1064, Quest Ave. Bernard, Outremont,
Famille E.-E. Lemieux, Lauzon, Lé-
vis, Qué., Madame Mariette Bisson-
nette, 4889, Park Ave., Madame Urgel
Saintonge, M. et Mme John Godbout,
M. Maurice Farand, St-Jean, Qué.,
M. Lionel Laurin, Nat. Breweries Ltd.,
Lachute, Capitaine et Mme Jacques
Bousquet, 5155, St-André, Montréal.

BOUQUETS SPIRITUELS

Religieuses des SS. NN. de Jésus
et de Marie de Valleyfield, Comu-
nauté des Pauvres Clarisses, Orphe-
lines de l'Hospice de St-Vincent de
Paul, Elèves du 2ème Cours du
Pensionnat du Saint Nom de Marie
d'Outremont, Soeur Madeleine de la
Croix, Soeur Anna de la Providence,
Soeur Ste-Judith, 26, Cambridge, Ot-
tawa, Frère Marcel John, E.C., Mont
de la Salle, Laval des Rapides, Mlle
Aline Morin, M. et Mme Lucien Mo-
rin, M. et Mme Henri Langevin, Fa-
mille Napoléon Quirion, Pierre, Pau-
line et Jacques Pinard, M. Marc Tou-
pin, Pierrette Pinard, Mlle Marguerite
Lévesque.

MONTREAL—

TELEGRAMMES

M. Claude Bernard, M. G.-R. Mar-
kowsky, M. et Mme Sylvio Biron, M.
Paul R. Portelance, R. Dupras, M.
Gilles Payette, M. Denis Lajeunesse,
Mme U. St-Onge, Alain St-Onge, Mlle
Odette St-Onge, Mme MacKeen, Mlle
Adrienne St-Onge, M. et Mme L.-P.
Marchand, Mlle Eliane Brossolt, M. et
Mme Eugène Gagnon, Famille Oscar
Meloche, M. J.-H. Racine, M. J.-W.
Cardinal, Club Réforme de Montréal,
Mme Vve Lionel Leduc, Major et Mme
Charles Lavallée, M. Charles A. Han-
son, Lt. et Mme André Lamarche,
Mme Hervé Baillargeon, Canada
Packers, J.-E. Tisseur, Mme M.-V.
Lacasse, Messieurs Joannette et Mer-
cure, Mlle Pauline Lapointe, Louis D.
Pontbriand, Aimé Tremblay, M. et
Mme Albert Hodge, M. et Mme D.
Toussaint et famille, M. et Mme
Phyllis Paré, Ernest Comte, Ulysse
Fagnon, M. et Mme E. Guzy, Famille
Télesphore Julien, M. et Mme W.-J.
Quirk, Gérard Sabourin, Famille Do-
nat Bayard, Major et Mme Paul De
Sève, Adrienne Léger-Martel, M. et
Mme Rosaire Beaulieu, Lise Bisson-
nette, Charles Grenier, Yvette Brous-
seau, Mme Paul Mercier et Famille,
Mlle Marthe Lanthier, Mme J.-F.
O'Sullivan et Mlle Sullivan, Etienne
Brodeur, Mmes R. Marcil et Oscar
Boyer, Mme J.-A. Prigent, Mlle El-
liane Léger et Raymond Léger, M. et
Mme J.-A. Bertrand, M. et Mme J.-A.
Gratton, M. et Mme Paul Latulippe.OTTAWA—Famille Arthur St-Onge,
Mlle Cécile Pinard, Mlle Rhéa Guil-
bault, Mme Albertine Patenaude, M.
Claude Marchand, M. et Mme J.-B.
Laframboise, M. Oscar Robitaille, M.
John A. Sullivan.QUEBEC—M. et Mme A. Cooke, M.
et Mme A. Rousseau, M. Laval God-
bout.TROIS-RIVIERES—M. L.-P. Goulin,
M. et Mme Nap. Alarie, M. J.-H. Le-
clerc.ROUYN—M. et Mme Emilie Ber-
trand, Mlle Aline Sigouin, M. et Mme
Ken Vachon, Famille Antonio Ber-
trand, Famille Théo Nadon.JOLIETTE—Notaire et Mme J.-E.
Chaput, M. et Mme W. Loiseau, M. et
Mme Max Scheffer, Le Maire et Mme
J.-A. Boisvert.GRANBY—M. le Maire Horace Bol-
vin, M. et Mme Arthur Montfils, Lt.
et Mme Roche Goyette.SHERBROOKE—M. A.-N. Dupuis,
M. J.-E. Vaillancourt.STE-AGATHE—Famille Louis Go-
dard, Famille Z. Raymond.ST-JEAN, QUE.—M. Maurice Fa-
rand, M. L.-E. Martel.ST-JEROME, QUE.—M. et Mme
Gaetan Gougeon, M. et Mme René St-
Vincent.RIVIERE DU LOUP—M. et Mme
Leonidas Gagnon, Mlle Antoinette
Gagnon, M. Bell.ST-REMI—Famille Docteur J.-A.
Viau, M. Paul Lamoureux.ST-HYACINTHE—Famille C.-H.-A.
Campbell, MANIWAKI—M. le Maire
Chas. Auguste Roy, MONTEBELLO—
Famille P.-A. Bélanger, VICTORIA-
VILLE—M. P. Garon, NEW CAR-
LISLE, Bonaventure—Dr P.-E. Rol-
land, BAIE MISSISSQUOI—Mlle Ra-
chel Quintin, HAWKESBURY—M. et
Mme Alphonse Lemay, RIGAUD—M. J.
Ulric Bertrand, ST-DONAT—Mlle I.
et H. Blouin, SAYABEC—M. Pa-
doue Thériault, MATTAWA—Mlle
Pauline Morel, ST-TIMOTHEE—M.
Philippe Laberge, CONTRE-COEUR—
M. F. de S. Gervais, ST-CESAIRE—
M. et Mme J.-Léo Gagnon, HOWICK—
M. Arthur Renaud, SUTTON, QUE.—
Famille R. Chateaufort, ST-JEAN-
CHRYSOSTOME—M. et Mme Lionel
Demers, MEGANTIC—Dr J.-E. La-
rèche, POINTE-CLAIRE—M. et Mme

(Suite à la page 5)

LE CULTIVATEUR DE L'AVENIR

La production agricole intensive devra normale-
ment continuer après la guerre, parce que la
consommation domestique augmente sans cesse et
que l'Europe devra pendant des années compter sur
l'Amérique pour se nourrir.

Aussi l'agriculture sera-t-elle de plus en plus mé-
canisée. Déjà l'on fabrique des machines modernes,
plus simples, plus économiques et mieux adaptées à
notre genre de culture. La mécanisation ne vient
pas en conflit avec l'agriculture telle que pratiquée
dans notre province. Elle attachera davantage les

enfants au sol. Elle aidera autant le petit que le gros
cultivateur.

Economisons afin de pouvoir acheter, après la
guerre, l'outillage perfectionné qui simplifiera le
travail de la ferme. Les dollars que vous prêtez à
intérêts en achetant des Obligations de la Victoire
vous permettront de vous équiper après la guerre, de
produire davantage avec moins d'efforts et de main-
d'oeuvre. Ainsi, vous réaliserez de meilleurs gains
dans des conditions de travail agréables.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

ABONNEMENT

La Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSAPHAT LEGAULT,
gérant de la circulation

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ

LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

La campagne débutera le 28 février prochain

Faits divers au conseil jeudi soir

M. Georges Leduc a été chargé du ramonage des cheminées aux mêmes conditions que les années passées. Il est entendu également que le préposé à cette charge rapportera au Chef de Police les endroits où les cheminées sont en mauvais état et nécessitent des réparations.

Une offre de service pour le bureau du trésorier est reçue de M. Georges Lefebvre, rue Ellice. Les services de ce jeune homme seront acceptés ou rejetés au Comité des Finances.

La question des dommages subis par M. Charles Cadieux, 5 rue Chausse, au cours d'une inondation qui s'est produite il y a quelques années revient sur le tapis. On décide d'attendre le rapport de l'ingénieur avant de prendre une décision à ce sujet.

Un permis de construction demandé par M. Eustache Langevin est refusé. Ce dernier veut placer à l'endroit d'un bâtiment démolé, rue Champlain, une maison. Le règlement municipal ne permet pas de construction sur la ligne du trottoir, mais à 15 pieds seulement. Inutile de dire que M. Langevin, présent à ce moment, n'opina pas dans le même sens.

Le rapport des auditeurs sur l'état des finances de la ville est lu et adopté. Plusieurs échevins demandent des renseignements sur divers items qu'ils trouvent trop élevés dans certains cas.

Un projet de construction de 300 pieds de conduits d'eau sur la rue Moïse Plante est bien accueilli par le conseil, mais devra attendre la belle saison pour sa réalisation. Le coût en sera de \$850.; ce qui est assez bas parce que le principal conduit est déjà installé sur la même ligne.

Le conseil refuse d'accorder l'usage de l'aréna au comité des Finances de guerre pour mardi dernier. Vu que la Compagnie d'Exposition demande la somme fabuleuse de \$200 pour cette soirée et que la part de la ville en ce qui concerne la frégate Valleyfield s'élève déjà à \$531. on ne peut encore une fois déboursier autant d'argent.

L'assemblée qui devait unir les conseils de Valleyfield et Nouveau Salaberry au sujet de l'annexion de cette municipalité à notre ville a été retardée à cause d'un caucus que les requerrants doivent tenir. Le conseil de N.S. avisera les nôtres quand il sera prêt.

Le règlement par lequel l'entretien et le maintien du Centre d'Initiation Artisanale est assuré, subit sa première lecture au conseil. C'est

(Suite à la page 4)

L'objectif national a été fixé à \$10,000,000 — On espère que la province souscrira environ \$2,250,000 — L'objectif pour Valleyfield et environs sera fixé ces jours-ci — MM. Lt.-Col. W.-G.-E. Aird et R. Bélanger, présidents-conjoints — S.H. la maire R. Cauchon, président honoraire

LES MEMBRES DU COMITE POUR LE DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Le lundi 28 février, la Croix-Rouge canadienne lancera sa grande campagne annuelle, avec un objectif national de \$10,000,000. On a confiance que la province de Québec fournira au moins \$2,250,000. Verrons-nous la victoire en 1944? Personne ne le sait. Mais on prévoit qu'au cours de l'année, les Nations Unies devront jeter des forces immenses dans des offensives d'une ampleur inconnue jusqu'ici. C'est pour cela que la Croix-Rouge doit se préparer plus que jamais à alléger les souffrances des combattants et des populations civiles.

Si la Croix-Rouge n'existait pas, que de souffrances, dans le monde, n'eussent trouvé nulle part un geste de sympathie ou une main secourable. Quel serait, par exemple, le sort des prisonniers de guerre, si la Croix-Rouge canadienne ne se préoccupait de les nourrir et de meubler leur solitude?

Au cours des années précédentes, le district de Beauharnois a fait plus que sa part dans les campagnes pour venir en aide à la Croix-Rouge Canadienne. Plusieurs de nos combattants ont été faits prisonniers des allemands pendant cette guerre. Ces prisonniers ont fait l'éloge de la Croix-Rouge en plusieurs occasions. Encore la semaine dernière les soldats de Valleyfield, de retour de Kiska, en réponse à une question de M. l'échevin Delphis Gagnier déclaraient: "La Croix-Rouge nous a aidé fréquemment dans cette île lointaine. Nous recommandons fortement à la population de notre ville d'encourager cette belle oeuvre dans la plus large mesure possible".

Nous reproduisons ci-dessous la liste des membres du comité de la Croix-Rouge pour la campagne qui débutera lundi, le 28 février.

COMITE POUR LE COMTE DE BEAUHARNOIS OFFICIERS

Président Honoraire, Son Honneur le Maire, Robert Cauchon. Présidents-conjoints, M. Raphaël Bélanger et Lt.-Col. W.-G.-E. Aird.

Vice-Présidents, Commandant V. P. Cronyn, M. Lorenzo Bayard, M. C.-W. Gurnham, M. H.-J. Desbarats, M. Louis Desrosiers. Secrétaire, Gérard Bélanger. Trésorier, J.-G. Fortier.

MUNICIPALITES

Paroisse Grande Ile, E. Berthiaume et Albert Cardinal.

Nouveau Salaberry, Emile Latour et Albondien Poirier.

St-Cécile, R. Besner et Ovide Marleau.

St-Louis-de-Gonzague, Alcide

Daoust. St-Stanislas de Kostka, Dr E. Brosseau et Elz. Lalonde. St-Timothée, Lorenzo Bayard et J. Sullivan.

CHEFS D'EQUIPES A VALLEYFIELD

Marchands: Bellerive, Nap. Aubin; Quartier Nord, Eddy Pilon; Quartier Centre, Dr A. Clairmont; Quartier Ouest, Lucien Delisle; Quartier Ste-Cécile, Horace Viau.

Médecins, Dr O.-E. Caza.

Professionnels, Jean-Paul Cossette.

Hôtels, Wilfrid Léger et R. Théorêt.

Sociétés, Arthur Séguin et Arthur Sullivan.

No 4 A.G.T.S., C.A.R.C., Commandant V.-P. Cronyn.

Assurances, Louis Desrosiers.

Ecoles, F. Girard et J.-A. McLeish.

Taxis, Mendoza Leduc et Médard Legros.

Publicité, Gontran Saintonge.

Maurice Nicholson, A.-J. Wishart, Mlle D.-A. Miller, W.-F. Tigh, A. Wallot, J.-C. Lefebvre.

Comité consultatif, Adrien Lebeuf, Louis Quevillon, Delphis Gagnier, Paul-Henri Mercier.

Horace Viau, Wilbrod Barrette.

Sous-présidents: Assurances, écoles et taxis, Louis Desrosiers.

Médecins, professionnels, Dr O.-E. Caza; Industriels, M. Raphaël Bélanger et Lt.-Col. W.-G.-E. Aird.

VALLEYFIELD INDUSTRIES, CAPITAINES

Defence Industries Limited, H.-J. Desbarats; Shawinigan Water & Power Co., L.-M. McGillis; Rosen Bros., Abraham Rosen; Québec Distillers Inc., W.-F. Tigh; Nichols Chemicals Limited, H.-J. Cordy; Asten-Hill Limited, E.-A. Walthers; Canadian Bronze Powder Works, P. Schopflocher; McDonald & Robb Limited, J.-A. McDonald; Valleyfield Silk Mills Limited, G. Laframboise; Marine Industries Limited, J.-D. Poirier; Bell Telephone Company of Canada, L. Moise; Valley Dyeing & Finishing Company, E.-T. Beiber; The Montreal Cottons Limited, Lt.-Col. W.-G.-E. Aird; City of Valleyfield, R. Bélanger; Canadian Light, Heat & Power Co., L. Bayard et J. Sullivan; J.-O. Clermont Ltée, Paul DeJean; Joseph Lafleur, Joseph Lafleur.

Les ventes de poêles à l'électricité, au gaz au charbon ou au bois sont maintenant sujettes au plafonnement des prix.

— 30 —

Nous devons aussi lutter pour établir une base solide sur laquelle nous bâtirons, après la guerre, un Canada puissant et prospère.

M. Wilbrod Barrette est élu échevin du Quartier Centre par 115 voix de majorité

Un vote qui atteint une proportion de 80% — Le candidat élu obtient une majorité dans les trois bureaux de votation — S.H. le Maire souhaite la bienvenue au nouvel échevin

Le candidat "ministériel" si l'on peut se servir de cette expression — l'homme que S. H. le maire supporta dans cette lutte électorale qui vient de se terminer, M. Wilbrod Barrette, a été élu par une majorité de 115 voix sur son adversaire, M. Eustache Langevin.

Lundi dernier, en effet, était jour de réjouissance pour les amateurs de politique et toute la journée nous pouvions voir les plus fervents se promener d'un poll à l'autre, en quête de renseignements qui puissent permettre de deviner le rapport final.

NOMBRE				MAJORITE	
Poll	Liste	Voteurs	W. Barrette	E. Langevin	Nuls Barrette
1	180	150	110	40	0
2	129	104	59	45	0
3	146	109	70	39	0
Total	455	363	239	124	0

On constatera que le nombre de ceux qui se sont acquittés de leur devoir de voteur a atteint une proportion de 80%; ce qui est un des plus gros votes enregistrés.

Au bureau de l'officier-rapporteur une foule considérable de contribuables s'était rendue pour connaître de bonne heure le résultat final et les réparties les plus diverses se faisaient entendre un peu partout. La grande question était de savoir si l'adversaire de M. Barrette perdait son dépôt; mais il n'en fut rien et ceux qui avaient gagé sur ce point en furent quittes pour payer leur pari; disons en passant que certains d'entre ceux-là auront de jolis montants à déboursier.

Vers trois heures de l'après-midi la majorité d'entre eux étaient d'accord sur l'élection de M. Barrette; malgré cela les organisateurs de M. Langevin ne cessèrent pas leur travail et jusqu'à 5 heures, heure de fermeture des bureaux, ils continuèrent de conduire les voteurs retardataires.

A six heures les rapports des trois bureaux étaient parvenus à l'officier-rapporteur, M. Charles Codebecq. On y trouvait les chiffres suivants:

Dès les rapports connus M. Barrette se présenta à l'Hôtel de Ville acclamé par la foule. Il annonça alors qu'une assemblée générale se tiendrait le soir à 8 heures et que tous étaient bienvenus.

Le soir S. H. le Maire et MM. les échevins souhaitèrent la bienvenue à leur nouveau collègue et M. Barrette remercia publiquement les contribuables qui ont bien voulu mettre leur confiance en lui, les assurant en retour de son entier dévouement.

Il arriva malheureusement que les lumières cessèrent de fonctionner et l'assemblée dut se tenir à la noirceur.

Les soldats de Valleyfield de retour de Kiska, ne tarissent d'éloges envers la Croix-Rouge

Ils remercient sincèrement cette société lors de la réception officielle qui leur fut offerte par la ville vendredi soir — Allocution de S.H. le Maire

Vendredi soir dernier le Conseil de ville recevait les jeunes gens de Valleyfield de retour de l'expédition militaire à Kiska. S.H. le Maire et MM. les échevins passèrent une partie de la soirée à entendre nos jeunes soldats raconter leur voyage et les traits les plus intéressants de cette randonnée qui restera mémorable.

Reçus dans la salle du conseil, nos soldats purent après le discours de S.H. le maire adresser la parole et donner leur impression sur leur expérience. Ils déclarèrent unanimement que la Croix Rouge leur fut d'un très grand soutien et que, sans cette organisation, la vie leur aurait été très dure. L'un d'entre eux spé-

cifia même que durant les premiers jours sur cette île inhabitée et inhabitable s'ils purent manger, c'est grâce à la Croix-Rouge qui leur fournit la nourriture nécessaire. Il souligna de plus toutes les bonnes choses que cette admirable société leur faisait parvenir en tout temps, principalement pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

S. H. le Maire en leur souhaitant la bienvenue utilisa les termes suivants:

"Vu l'état de guerre où nous sommes et votre âge qui vous rendait sujets à l'appel sous les armes, vous avez été effectivement appelés à aller-défendre nos droits et nos li-

(Suite à la page 4)

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 17 février, 1944 No 40

Un projet qui mérite d'être encouragé, déclare Mgr Léger

Ailleurs dans ce journal nous donnons un compte-rendu détaillé de la grande assemblée des maires qui eut lieu à Valleyfield samedi dernier. Plusieurs personnes adressèrent la parole et M. E.-A. Walther, le représentant attiré de la Chambre de Commerce de Valleyfield, fit un exposé du travail accompli dans la question du pont Valleyfield-Coteau par cet organisme. A la fin de ses remarques, il lut une lettre de Mgr P.-E. Léger, vicaire général du diocèse de Valleyfield, en marge de la construction de ce pont. Nous reproduisons cette lettre dans sa forme intégrale:

M. E.-A. Walther,
Valleyfield.
Monsieur,

Le projet que vous patronnez est certainement digne d'encouragement et nous tenons ici à féliciter les Chambres de Commerce de notre Cité pour cette heureuse initiative.

D'autres feront valoir les nombreux arguments d'ordre économique qui militent en faveur d'une voie carrossable reliant Valleyfield à la côte nord du fleuve. Aussi nous ne voulons pas toucher à cet aspect de la question mais nous profiterons de l'occasion pour émettre notre opinion en ce qui concerne le point de vue religieux.

Le Diocèse de Valleyfield est composé des cinq comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges. Ces deux derniers comtés sont donc séparés de notre ville épiscopale par le fleuve, et c'est pourquoi, lorsque, dans le monde

ecclésiastique, nous parlons des paroisses sises dans cette partie du Diocèse, nous les indiquons toujours par cette expression: une paroisse de la PRESQU'ILE.

Or l'apparition de nombreux besoins nouveaux dans les divers domaines économiques ou politiques, par suite des transformations modernes, n'est pas un phénomène étranger à l'activité religieuse. Les organisations paroissiales, les ralliements diocésains se font aujourd'hui par les moyens de transport communs à tous: automobiles, autobus. Une route carrossable entre Valleyfield et Coteau-du-Lac serait donc un excellent moyen d'établir de faciles et nombreuses communications entre toutes les parties de notre Diocèse. Et nous n'aurions plus à craindre ce qui nous est maintes fois arrivé dans le passé: quitter une paroisse située à deux milles de vol d'eau de Valleyfield vers les huit heures du soir et rentrer à la maison à dix heures parce qu'il avait fallu passer par le Pont Mercier, traversant ainsi deux Diocèses étrangers: Montréal et St-Jean, pour travailler dans le notre.

Nous faisons donc des vœux ardents pour que votre projet soit favorablement accepté en haut lieu et pour que le Pont unissant les deux rives de notre région soit le signe de la Paix qui doit unir tous les peuples.

Je profite de l'occasion, cher Monsieur, pour vous offrir mes plus respectueuses salutations,

Votre tout dévoué,

Mgr Paul Emile Léger, P.W.
Vicaire-Général de Diocèse de Valleyfield.

Le notaire Leduc et M. Maurice Lapointe reçoivent une bourse de la fédération

La Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec vient de faire connaître dans son dernier rapport, émis à la suite d'une assemblée des directeurs, le résultat du concours qu'on organisa parmi les secrétaires des Chambres junior et sénior.

Valleyfield est encore une fois, dans cette circonstance, à l'honneur par le fait que deux des prix reviennent aux nôtres; en effet, M^{re} J. M. Leduc se voit octroyer un prix de \$50. pour avoir rempli parfaitement les conditions du concours suivant: "lors de l'organisation du concours, il avait été convenu que les secrétaires des Chambres aînées qui suivraient les cours, répondraient aux questionnaires, passeraient les examens écrits avec succès, auraient tenu dans leur Chambre respective un certain nombre d'assemblées, auraient droit à un octroi de \$50." La liste comprend 12 noms.

M. Maurice Lapointe, secrétaire de la Chambre des jeunes a obtenu 74% des points dans le concours, à la suite d'une série de cours donnés aux secrétaires des Chambres sé-

nior et junior. Ils étaient en tout 48 concurrents.

Les cours portaient les sujets les plus divers; en voici la liste: Organisation et Statut légal, économie politique, procédure des assemblées délibérantes, géographie économique, recrutement, publicité, documentation, classification, finance, manifestations spéciales.

Faits divers au conseil ...

(Suite de la page 3)
une entente entre le gouvernement provincial, la Commission Scolaire et la ville.

Il est unanimement décidé que les séances du conseil se tiendront à l'avenir le deuxième et quatrième mercredi du mois au lieu d'une fois la semaine. Si par nécessité il faut en tenir de suppléentaires les conseillers seront avisés dans un délai raisonnable précédant la date de cette assemblée.

A VENDRE

Terre à vendre ou à échanger pour propriété dans Valleyfield. Terre située près du village de Ste-Barbe. S'adresser à M. Georges Caron, 89 St-Lambert, Valleyfield. 27-3-10-17p

A LOUER

Un logis à louer sur la rue St-Joseph, numéro 150a. Quatre appartements. S'adresser à 150, rue St-Joseph, Valleyfield. 17c

A VENDRE

Maison d'été et hiver, près de l'église, sur le Lac St-François, terrain 93x130 pieds environs, verger, poulailler, possession immédiate. S'adresser au propriétaire C. O. Pilon, St-Anicet, Co. H'don. Tél. 955. 3-10-17c

ON DEMANDE

Homme marié ou célibataire pour travail sur ferme. S'adresser à T. C. Paul, Tél. 828, Huntingdon.

A VENDRE

Propriété à deux logements à vendre. Conditions très faciles. S'adresser à 410, rue Dufferin, tél. 1151-w-11 Valleyfield. 4-10-17-24p

A VENDRE

Un salon de coiffure complet. S'adresser à 19, rue Académie, Tél. 818, Valleyfield. 27-3-10-17p

Taux de Publicité

PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.

Remerciements pour sympathies: 50 cents.

In Memoriam: \$1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

A VENDRE

Machine à coudre Singer, de seconde main, en parfaite condition. S'adresser à M. G. N. Vachon, Magasin de Seconde Main, 58 Dalhousie, Huntingdon, Québec. 3-10-17-24p

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée, références exigées, expérience de la cuisine. Bon salaires. S'adresser à 42, rue St-Laurent, tél. 11, Valleyfield.

La souscription pour l'achat d'un rayon-X va bon train

Près de \$2,000.00 ont déjà été souscrit — Le comité d'œuvres sociales de la Chambre de Commerce des Jeunes continue sa sollicitation

Les premiers jours de la souscription organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield ont démontré que le public répond généreusement aux sollicitations qui visitent les différents commerces et industries de notre cité et du comté de Beauharnois.

Le comité d'œuvres sociales nous fait part que les différentes équipes sont enthousiastes et une partie de l'objectif de \$5000.00 est déjà souscrit. Mardi soir, un premier rapport communiqué aux journaux donnait la somme de \$1500 déjà atteinte, et les pronostics font voir que ce soir la somme de près de \$2000 aura été obtenue.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry de Valleyfield a établi un précédent parmi toutes les Chambres de Commerce de la province et le mouvement encouragé

par la fédération a été suivi par Shawinigan Falls où la semaine dernière on a amassé \$4500 dont \$2000 fourni par la cité, \$2000 par la Shawinigan Welfare Association et \$500 par la Chambre de Commerce cadette locale.

Hull a aussi emboîté le pas et la campagne doit débiter dans quelques semaines.

Il faut espérer que Valleyfield, qui a lancé ce mouvement, si bien poursuivi dans d'autres cités, réussira avec l'atteinte de son plein objectif. La souscription pour l'achat d'un rayon "X" est une œuvre humanitaire à laquelle tous les citoyens doivent se faire un devoir de collaborer. Les résultats déjà obtenus sont heureux. Il faut souligner le geste de la municipalité de St-Louis de Gonzague qui a souscrit la somme de \$50.00. Le succès doit être total.

Les soldats de Valleyfield de retour de Kiska

(Suite de la page 3)

bertés à l'étranger. Après l'entraînement militaire habituel, le hasard a voulu que vous soyez envoyés à Kiska, non pas sous les ordres du premier venu, mais sous le commandement du lieutenant-colonel Ménard, un héros parmi les héros, qui s'est brillamment illustré à Dieppe, bataille désormais célèbre dans l'histoire.

La mission qui vous avait été confiée en était une ardue et périlleuse et aussi délicate, parce qu'en outre d'accomplir votre devoir de soldat, vous aviez à soutenir la réputation si enviable que le soldat canadien-français s'était acquise lors de la guerre de 1914-18.

Il me fait plaisir, Messieurs, de

vous rendre publiquement le témoignage que non seulement vous avez su accomplir votre devoir de soldat, mais que vous avez été à la hauteur de cette belle réputation du soldat canadien-français. Votre conduite a fait largement honneur à vos frères d'armes et à Notre Cité.

Aussitôt les hostilités terminées, je me ferai un devoir, avec l'approbation de MM. les échevins, de faire en sorte que la Cité ait un tableau d'honneur sur lequel seront inscrits les noms de tous ceux qui ont si vaillamment défendu notre pays à l'étranger lors de cette guerre.

Vos noms y seront inscrits comme une preuve de la conduite magnifique qui a été la vôtre au cours de cette expédition de Kiska. De sorte

A LOUER

Deux appartements à louer. Aussi deux chambres. Meubles en neuf. On demande aussi deux pensionnaires travaillant de jour de préférence. S'adresser à 151, rue St-Louis, Valleyfield. 17-24-29p

A LOUER

Place publique, lieu propice pour Salon de Barbier ou Salon de Coiffure. Chaise de barbier fournie si nécessaire. S'adresser à René Forget, Ormstown, Tél. 19.

POSAGE DE RENVOIS CREUSAGE DE CAVES et travaux d'excavation.

Expérience

S'adresser à:

Ronaldo Bélanger

121 1er Avenue

Village Billette

Tél. 1148 w 11

[voisin]

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu

Pour mettre vos livres à date

Voyez—

ROBERT SAUVE, B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

57, Nicholson Tél. 706

A VENDRE

12 Leghorns blanches d'un an; 30 poulettes New-Hampshire 6 mois; une table ronde pour salle à dîner; 20 feuilles tuyaux poêle 6 pouces servies 15 jours; poêle de cuisine avec waterfont. S'adresser à M. Euclide Leboeuf, 29—1ère Avenue, Tél. 641, Nouveau-Salaberry, Valleyfield. 31-3-7-10p

Les produits

FAMILEX

sont en vente chez

J.-A. Phoenix

30b, rue Nicholson

Tél. 278-J Valleyfield

Trois spéciaux par mois

POUSSINS

Donnez votre commande immédiatement. Poussins certifiés et approuvés par le gouvernement. Garanti.

MARTIAL LEMIEUX,

Tél. 1139 2, 6è Avenue,

Nouveau Salaberry

(30 mars - P)

SERVANTE

DEMANDEE

Bilingue si possible.

S'adresser à—

98, Chemin Larocque,
Valleyfield, P.Q.

que vos fils—car je suis convaincu qu'aussitôt la guerre terminée, plusieurs d'entre vous fonderont des foyers—vos fils, dis-je, sachant la bravoure et le dévouement manifestés par vous en ces temps difficiles que nous traversons, en seront justement fiers et y puiseront un exemple et un encouragement à devenir comme vous des citoyens dont la conduite sera tout à l'honneur de notre Cité.

Messieurs, je termine, car je m'aperçois que MM. les échevins et les journalistes sont auxieux de vous entendre raconter, de la bouche de chacun de vous, vos impressions sur votre voyage à Kiska."

Les Nouvelles Sociales

Radio petit-monde

Par l'initiative du Syndicat Catholique dont M. A. Quevillon de Bellerive est président et M. l'abbé Vaillancourt, aumônier, le jeune public de Valleyfield a eu l'occasion d'assister à la représentation donnée par Radio Petit-Monde sous la direction de Mme Audet de Montréal. La soirée eut lieu au sous-bassement de la Cathédrale sous le patronage de Mgr P. E. Léger, jeudi soir dernier.

Soirée de prestidigitation

Sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste de Valleyfield, eut lieu lundi soir dernier, au sous-bassement de l'église du Sacré-Coeur, une séance de magie. M. le curé Hermenegilde Julien présidait la soirée. En première rangée, on remarquait: M. le Vicaire Brais, MM. les abbés Adhémar Jeannotte et Paul Leboeuf, M. Albert Lemieux, Président Général de la Société, M. Hamelin, Président de la Section du Sacré-Coeur, M. Frédéric Girard, Directeur des Etudes de Valleyfield, Mlle Rachel Girard, M. et Mme Dollard Pilon, M. et Mme Georges Bélair, M. Pomerleau et autres.

Cercle Amiot

Mme J. V. Venne recevait les membres du Cercle Amiot vendredi soir dernier. Mme Raymond Lapointe fit une intéressante causerie sur les "Problèmes de la Femme". Avant d'entrer en matière, Mme Lapointe s'exprima ainsi: "Qu'il me soit permis Mesdames, de remplir un devoir pénible; celui de rappeler à votre bon souvenir, une malheu-



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie"

NAISSANCE

HAINEAULT—A Valleyfield, jeudi, le 3 février 1944, à M. et Mme Abraham Haineault, née A. Haineault, une fille baptisée Marie, Doris, Georgette. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Haineault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emmanuel Haineault, tante de l'enfant.

reuse disparition par la mort de notre chère Mme Louis-Philippe Godbout. Dieu est venue chercher une mère et une amie dévouée et charitable. Après vingt-trois jours

de pénibles souffrances, la mort de Mme Godbout cause un grand vide parmi sa famille et parmi nous. Mme Godbout faisait partie de la Société d'Etude depuis le début de sa fondation, c'est-à-dire depuis dix ans." [Comm.]

Mme Gustave Marchand a passé la fin de semaine dernière à Ottawa.

Mme Anna Brault-Marcil est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours chez son frère, M. Arthur Brault.

Mme Aimé Laurion est parti lundi pour Granby où elle habitera désormais.

Mlle Cécile Bonhomme était de passage chez sa mère Mme Roch Bonhomme à St-Chrysostôme en fin de semaine.

Mlle Rose-Edmée Parent est de retour de Lacolle où elle a passé quelques jours, l'invitée de sa soeur, Mme Roméo Payant.

Mlle Rachel Cadieux et Pierrette Lalonde passent quelques jours à Ste-Adèle.

Mlle Camille Lépine d'Ottawa est actuellement l'hôte de la famille J. D. S. Tremblay.

M. Jean-Marie Béland de Montréal était l'invité de Mlle Liliane Parent au cours de la semaine dernière.

Mme Vilda Filiatreault de Bellerive était à Montréal en fin de semaine.

Réception

Dimanche soir, Mlle Yvette Laniel donnait une partie de cartes en l'honneur de Mme Aimé Laurion à l'occasion de son départ pour Granby. Les prix furent gagnés par Mme Aimé Laurion, Mlle Irène Loiseau et Françoise Girard. Servaient le thé et les crêpes, Mlle Gilberte Ostiguy et Fréda Horgan.

Festival du Montréal Skating Club

Dans l'estrade d'honneur de l'aréna où eut lieu le festival au profit de la frégate de Valleyfield, mardi soir, on remarquait: M. l'échevin Horace Viau, pro-maire et Mme Viau, MM. les échevins Louis Quevillon et Dephis Gagné, le Dr et Mme O. E. Caza, le Col. W. G. E. Aird, M. et Mme A. J. Wishart, M. et Mme Maurice Nicholson et autres. La vente des programmes était sous la direction de Mlle Fréda Horgan; la vente des timbres de guerre sous la direction de Mlle Yvette Laniel fut faite par les "Miss Canada": Mlle Gisèle Cholette, Suzanne Amiot, Françoise Marchand, Françoise Bisailon, Marie-Marthe

Un enfant de 6 ans est conduit à l'hôpital à la suite d'un accident de rue survenu jeudi

Il est encore à demi inconscient mais ne souffre pas, heureusement, de fracture du crâne

Le jeune Armand Laitre, 6 ans, fils de M. Arthur Laitre, 156, rue Ellice a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, jeudi dernier à la suite d'un accident survenu vers 5 heures de l'après-midi. La petite victime souffre de contusions générales et son état inspire encore de sérieuses craintes à ses médecins et parents. Hier après-midi, aux derniers renseignements obtenus des autorités de l'hôpital, l'enfant n'avait pas encore repris complètement connaissance. On nous assure tout de même qu'il ne souffre pas de fracture du crâne; les chances de le ramener à la santé sont donc encore bonnes.

Il appert, selon une enquête conduite par les officiers Chatigny et Lefebvre, que plusieurs enfants étaient à jouer dans un parterre avoisinant le numéro 163 de la rue Ellice. Une bousculade commença et la course entre enfants alla se terminer dans la rue où au même moment une automobile, propriété de la Cie de Taxi Leduc, conduite par M. Armand Lefebvre, passait. Le conducteur ne vit pas l'enfant qui tomba après avoir été heurté. On se porta immédiatement au secours de la petite victime et le Dr Aimé Leduc fut appelé sans retard. Dès que le dernier eut constaté la gravité de l'état du blessé il le fit conduire à l'hôpital dans sa propre automobile en compagnie du constable Chatigny.

Voilà comment se termina une partie de plaisir d'enfants; inutile d'ajouter que la police recommande la plus grande prudence aux enfants et aux parents afin que de tels accidents ne se produisent plus.

Marchand, Marie-Paule Tremblay, Claire Groulx, Juliette Raymond, Thérèse Clairmont, Lise Deguire, Eliane Plante, Cécile Desrosiers, Mariette Daigneault, pour la section française. Mlle Etta Boyd, Carpenter, Doris Thompson, Molly Areno, Rita Bagnall, Marian Horgan et Peggy Henderson pour la section anglaise. Après la représentation, un goûter fut servi au Moco Club, à Bellerive.

AVIS

La direction du Château Salaberry demande aux personnes qui ont aidé à sauver des vêtements de la famille GODBOUT au cours de l'incendie de bien vouloir les retourner IMMEDIATEMENT. On demande tout spécialement de retourner les FOURRURES et autres vêtements appartenant à feu Mme L.-P. Godbout.

Téléphoner à 850, VALLEYFIELD

Les funérailles de Mme L.-P. Godbout...

(Suite de la page 2)

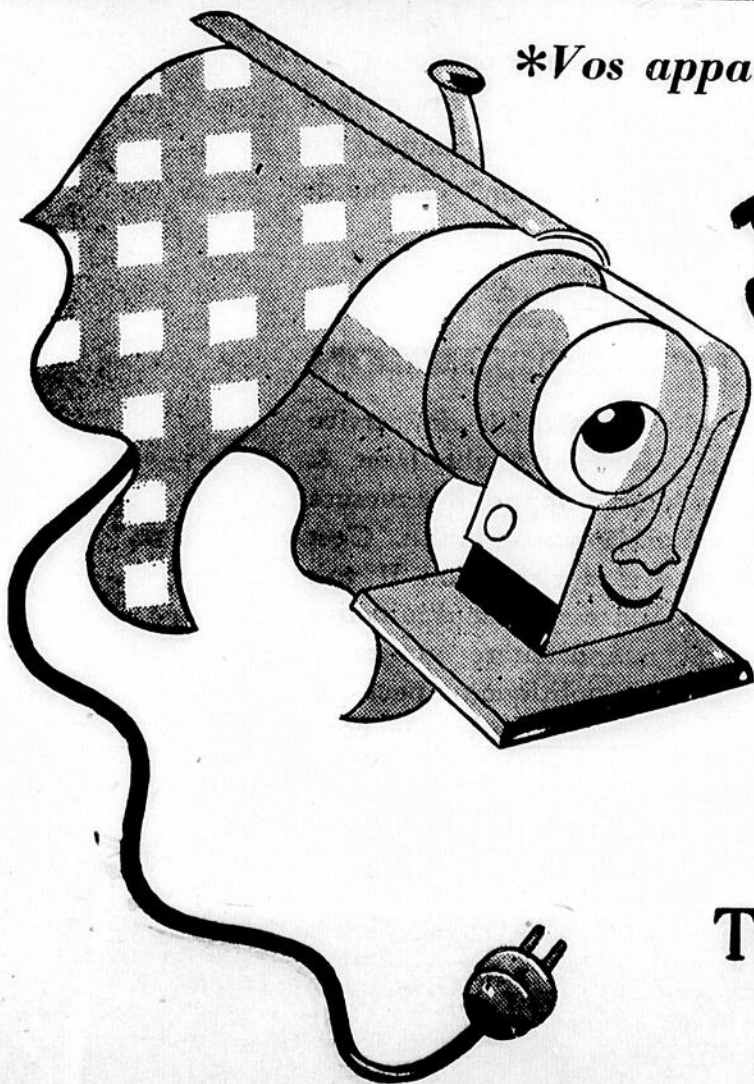
Albert Clermont: LACHUTE—Mme J.-B. Raymond, M. Maurice Deslauriers, Famille Hervé Fournier, BEAULHARNOIS—Famille S. Gervais; WINDSOR MILLS—M. et Mme Chas. E. Walsh; VAL BARRETTE—Mlle Yvette Dufour; BERTHEVILLE—Mlle Fleurette Gendreau; ACTON-VALE—M. J.-D. Loignon; THETFORD MINES—M. et Mme P.-E. Duchrocher; EAST ANGUS—M. et Mme A.-R. Roussau; CHICOUTIMI—Famille Pierre St-Onge.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies. Le manque d'espace nous empêche de les publier.

Il ne faut jamais mettre les oeufs près de poisson, de fromage, ou d'oignons, parce qu'il absorberaient rapidement les odeurs. Les oeufs sont une denrée très périssable et doivent être conservés à une température égale, dans l'endroit le plus frais, le plus propre et le plus sec de la maison.

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur, Irrégularités
Fatigue, Nervosité, Périodes douloureuses
Faiblesse, Douleurs de Dos, de Reins
Troubles internes essentiellement féminins
TONIFIEZ-VOUS EN
PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES
PALES ET FAIBLES

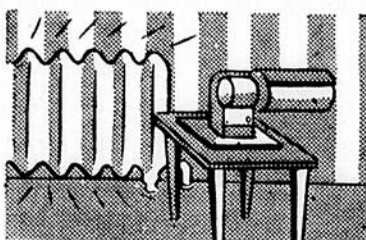
Cie Chimique FRANCO
Américaine Ltée,
1570, rue St-Denis,
Montréal



*Vos appareils électriques — soyez bons pour eux

Je suis votre repasseur

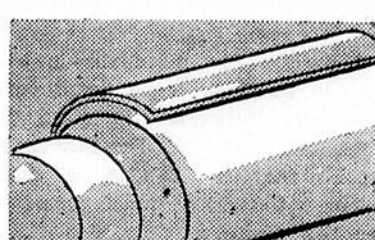
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Apportez votre repasseur dans une pièce chauffée, une heure avant de l'employer. Ne le surchauffez pas. Utilisez bien toute la chaleur emmagasinée.



Gardez la "semelle" propre. Une pincée de sel dans l'eau amidonnée l'empêchera de coller. Après refroidissement, nettoyez avec un linge humide et asséchez. Dégazez du cylindre quand vous ne vous servez pas de l'appareil.



Gardez la bourrure du cylindre en bon état.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

70 maires réclameront le pont de Coteau-Valleyfield

(Suite de la page 1)

Coteau-du-Lac: M. Alphée Blanchard, Maire de Coteau-du-Lac; M. Laurier Léger, représentant le Maire de Coteau-Landing; Dr Hébert, Maire de Coteau Station, par M. Bourbonnais; M. Paul-Emile Gauthier, Maire de St-Clet; M. Avila Ménard, Maire de St-Joseph de Soulanges; M. Honoré Aumais, Maire de St-Polycarpe; M. Samuel Brazeau, Maire de St-Télesphore; M. Louis Bergevin, Maire de St-Zotique; M. J. Séguin, Maire de Hudson; M. Joseph Peladeau, Maire de l'Île Perrot; M. Henri Lanthier, Maire de Ste-Justine; M. Chs. Édouard Besner, Maire de Vaudreuil; M. J.-E. Martel, Maire de Vaudreuil; M. E.-A. Walther, gérant de la compagnie Asten-Hill Ltd.; M. le docteur Elzéar Desguite est représenté par M. Alphée Blanchard, maire de Coteau du Lac; M. Raphaël Bélanger, L.C.

On précéda alors à l'étude du projet, et sur cette question M. A. E. Walther, président du Comité de la C. de Commerce adressa la parole et fit un exposé bien détaillé du travail accompli dans ce sens:

En ma qualité de Président du Comité du Pont Valleyfield-Coteau, formé par la Chambre de Commerce, lors d'une assemblée de son bureau de direction tenue le vingt juillet 1943, je suis heureux de me rendre à l'aimable invitation de Son Honneur le Maire, d'entretenir un auditoire aussi distingué d'un projet, d'une telle importance pour cette région, que chacun de nous se doit d'appuyer de tout son talent et son influence toute démarche entreprise pour en assurer l'exécution immédiate.

Lorsqu'on m'a confié la tâche de faire une enquête complète sur ce projet du pont, ma première préoccupation a été de me mettre au courant de tout ce qui a pu être fait, depuis les quelques quinze années que ce projet retient l'attention publique.

J'ai examiné des dossiers volumineux, puis j'ai rassemblé des renseignements additionnels, recueilli des avis et suggestions reçus de la plupart des personnes qui, jusqu'ici, se sont intéressées au projet.

Pas n'est besoin de vous ennuyer avec tous ces détails de mes travaux, mais qu'il me soit permis d'insister sur un fait constant que mon étude m'a révélé, à maintes reprises: Dans le passé, j'ai constaté une tendance invariable de la part de diverses personnes ou groupes de personnes à se dépenser pour le bien commun, mais sans se soucier aucunement de conférer avec d'autres ou de s'associer avec ceux là qui poursuivaient ostensiblement le même but. La Chambre de Commerce estime que cette absence d'unité d'action est l'une des principales raisons qui a fait avorter la réalisation d'une entreprise de nécessité impérieuse. Aussi bien, je ne saurais trop insister, dès le début, sur l'urgence pour tous de coordonner leurs efforts en vue d'une action commune.

Tous les habitants des quatre comtés intéressés réalisent facilement les multiples avantages que la population du district peut tirer du pont projeté et tout observateur désintéressé s'en convaincra également par une simple référence à une carte géographique. Toutefois, bien que dans les dernières quinze années, de nombreux discours aient été prononcés sur l'opportunité de la construction de ce pont, aucune enquête approfondie n'avait jamais été faite.

J'ai donc résolu de commencer par faire une telle enquête et, pour me rendre compte tant des besoins que des intérêts divers de chaque partie de notre région, j'ai préparé le questionnaire que vous connaissez, et je l'ai expédié à plus de trois cents personnes de différentes classes dans les quatre comtés, afin de connaître plus exactement quelles personnes pourraient tirer profit du projet et dans quelle mesure.

Puis-je ouvrir une parenthèse ici, et vous aviser du fait que mon travail a été accompli avec la collaboration de la Chambre de Commerce Junior et la Chambre de Commerce du Comté de Soulanges.

L'accueil fait au questionnaire soumis a été des plus satisfaisant, et les réponses, qui continuent à affluer, font augurer un rapport final vraiment intéressant. Ce rapport sera terminé dans une semaine environ, et je puis vous déclarer que le bureau de direction de la Chambre de Commerce a déjà décidé d'en faire part aux autorités municipales ainsi qu'à toute personne qui a l'ambition de coopérer à atteindre le but que nous poursuivons tous.

Sans entrer dans les détails, je vais essayer d'exposer succinctement, les avantages économiques d'un pont pour

D'un pont à l'autre

(Suite de la page 1)

rendre au Conseil de Ville à tous les assemblées du conseil.

-0-

C'est que l'on place sur la tête de nos échevins toute notre confiance, les laissant libres d'agir sans être gênés par l'assistance et aussi parce que "La Gazette" donne bien tous les renseignements que l'on désire....

-0-

S. H. le Maire, comme tous les échevins d'ailleurs, n'aiment pas que le conseil "repose" sur les journaux locaux. Ils aiment mieux du public.

-0-

Lundi personne n'eut à prêter serment pour voter mais il y eut des serremments de coeur quand le résultat fut connu....

-0-

Le Canadien-français est fier de ses traditions...il est toujours en faveur des élections.

notre région.

D'abord, les comtés de Beauharnois, Châteauguay, et Huntingdon comptent une population d'environ 60,000 âmes, laquelle vit pratiquement isolée d'une agglomération de près de 25,000, per-

sonnes résidant dans les comtés de Soulanges et Vaudreuil.

On peut dire que la cité de Salaberry-de-Valleyfield constitue logiquement le centre commercial et industriel du district, alors que les comtés de Soulanges et Vaudreuil sont principalement voués à l'agriculture.

A l'époque du creusement du nouveau canal de Beauharnois, le comté de ce nom a perdu, du fait de cette construction, environ 160 fermes et une

traintaine d'autres plus tard, lors de l'établissement des industries de la défense nationale. Tout ce terrain est irrévocablement perdu pour fin de culture et, bien qu'individuellement, le fermier exproprié ait pu retirer une compensation adéquate, il n'en reste pas moins que la cité de Valleyfield, et les environs, ont souffert une perte sérieuse pour l'alimentation de son marché en produits de la ferme.

Pour obvier à cet état de choses, il

nous a fallu aller chercher à distance nos produits alimentaires essentiels, dans les Cantons de l'Est et parfois même aux Etats-Unis, alors qu'il est été si simple, et combien plus logique aussi, de nous procurer ces produits chez nos voisins de la rive Nord, qui eux, de leur côté, doivent les écouler sur le marché lointain de Montréal.

Sans tomber dans un optimisme exagéré, je crois donc que la construc-

(Suite à la page 7)

FAITS QUE LE PUBLIC DOIT SE RAPPELER

Les taxes ONT MONTÉ— Les tarifs ONT BAISSÉ Le service A ÉTÉ AMÉLIORÉ

La Compagnie fonctionne sous le contrôle du Gouvernement

Quand vous entendrez discuter de l'expropriation de Montreal Light Heat & Power, voici quelques faits qu'il est bon de vous rappeler. Lisez-les maintenant—servez-vous en alors.

Tarifs

Les tarifs d'éclairage électrique pour l'abonné ont été graduellement diminués de 12¾ cents le kilowatt-heure en 1908 jusqu'à 9/10 de cent en 1943.

Service

Une enquête faite en décembre 1943 par une organisation compétente et indépendante a révélé que 95% des abonnés de Montreal Light Heat & Power étaient satisfaits du service actuel. Ce service s'est amélioré d'année en année.

Administration

La Montreal Light Heat & Power fonctionne sous le contrôle du gouvernement depuis 35 ans. Durant tout ce temps, grâce à une direction prudente et efficace, la compagnie a été administrée le plus économiquement possible et s'est acquise la confiance de l'abonné comme de l'employé.

LE PUBLIC OPPOSÉ A L'EXPROPRIATION

Le public s'est déclaré satisfait du service que lui a fourni Montreal Light Heat & Power. Il est absolument opposé à la mesure anti-démocratique de l'expropriation. C'est que dans cet acte d'expropriation il voit une menace contre notre système d'initiative privée. Il y voit une aventure gouvernementale où l'ingérence politique ne peut que produire des résultats désastreux pour l'abonné au double point de vue du service et du prix à payer.

Savez-vous

que grâce à la prévoyance de la compagnie qui a su être prête pour tous les besoins futurs, il n'y a jamais eu disette d'électricité dans le territoire qu'elle dessert—elle a même pu répondre pleinement aux demandes soudaines et considérables des industries de guerre du Québec?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



JUSQU'AU 15 AVRIL

Service de taxes

Cité de Salaberry de Valleyfield



LES TAXES FONCIERES

sont maintenant payables en 4 (QUATRE) versements trimestriels en

Janvier, avril, juillet et octobre
avec escompte de 6 1/4 %

PROFITEZ de l'escompte sur le deuxième versement en payant le ou avant le 15 avril 1944, à 5 heures p.m.

Intérêt de 5% imposé 30 jours après l'échéance.

RAPHAEL BELANGER,
Contrôleur des Finances

70 maires réclameront le pont de Coteau-Valleyfield

(Suite de la page 6)

tion d'un pont pourra ainsi assurer une meilleure alimentation à la classe laborieuse de Valleyfield, en même temps, qu'elle aura pour effet d'accroître dans une large mesure les revenus des fermiers de la rive Nord. Avec l'accroissement substantiel du pouvoir d'achat des cultivateurs de la rive Nord, les marchands des deux côtés du St-Laurent peuvent avec raison s'attendre à une augmentation sensible de leurs chiffres d'affaires et, sur ce point, le questionnaire révèle que les marchands de Valleyfield, en particulier, anticipent une augmentation de profits variant de 10 à 30%, cependant que les habitants de la rive

Nord pourront alors éviter un long voyage à Montréal, avec la dépense et la perte de temps qui s'ensuivent.

De plus, il y a lieu de prévoir que, la demande devenant plus considérable, les marchandises offertes en vente par les marchands seront plus variées et de qualité meilleure, au profit mutuel du marchand et du consommateur.

Quant au point de vue industriel, c'est un fait que nos industries textiles reçoivent leur matière brute de Cornwall et de l'Ouest du pays. A cause de volume énorme de la marchandise transportée annuellement par voie de Montréal, nos industriels économiseraient, d'après le pont, des sommes considérables avec le résultat

possible d'une réduction du prix de vente aux consommateurs.

Au point de vue judiciaire, les comités de Soulanges et Vaudreuil font partie du district de Montréal. Du à l'encombrement des rôles à Montréal, une cause contestée ne peut être entendue avant l'espace d'un an, avec toutes les conséquences néfastes que ce délai peut entraîner pour les parties en cause. Des réponses reçues de marchands et professionnels nous conduisent à un désir unanime d'annexion au district judiciaire de Beauharnois, ou à tout le moins, à une juridiction concurrente avec le district de Montréal.

Entre Montréal et la province d'Ontario, il n'y a virtuellement pas d'hôpital. Il ne semble pas raisonnable de contraindre un malade à un long voyage en ambulance à Montréal, ou à demeurer à son domicile alors qu'il peut avoir accès à un hôpital moderne, de l'autre côté du St-Laurent.

On peut faire le même raisonnement au sujet des écoles, spécialement pour les classes supérieures. Les jeunes gens de toutes les parties de la région devraient pouvoir aisément fréquenter notre école industrielle de même que le collège d'agriculture de Ste-Martine.

Quant aux services professionnels de tous genres que l'on peut obtenir à Valleyfield, leur utilité est grandement diminuée du fait que, dans les circonstances actuelles, bon nombre de personnes dans le district sont dans l'impossibilité d'y recourir convenablement.

Dans notre rapport final, nous venons à exposer plus en détails d'autres avantages dérivant de la construction d'un pont. Par exemple, une augmentation touristique, un transport de marchandises par camion plus considérable et une circulation plus intense, tant par affaires que par plaisir. Tout cela, sans l'ennui d'avoir à traverser la frontière américaine, par deux fois, chaque voyage.

On peut concevoir sans peine, qu'un industrie hésitera sinon refusera de s'établir dans le district à cause de l'absence de communications faciles, et cela surtout, dans le cas d'une industrie de produits de consommation.

Il y a donc lieu de conclure que l'existence d'un pont sera un motif additionnel pour une nouvelle industrie à s'établir dans l'un ou l'autre de nos comtés et que ce fait pourra ainsi aider à limiter sinon à enrayer le chômage d'après-guerre, spécialement dans la région de Valleyfield où le conflit a créé une prospérité artificielle et passagère.

La guerre se terminera un jour, et comme vous occupez tous une position importante et lourde de responsabilités, je n'ai aucun doute que vous êtes prêt à coopérer le plus complètement possible dans la réalisation d'un projet aussi essentiel au bien général.

Après discussion, à laquelle plusieurs adressèrent la parole, il fut décidé de nommer un comité chargé d'obtenir des Honorables Adélaïde Godbout, premier ministre de la province; T. D. Bouchard, ministre de la voirie et Georges Dansereau, ministre des travaux publics, une entrevue à laquelle tous les maires assisteront. Ce comité est ainsi composé: S. H. le Maire Robert Cauchon, MM. les Maires Louis Bergevin, représentant le comté de Soulanges, J. E. Martel, du comté de Vaudreuil, Georges Paul, du comté de Huntingdon, Hormisdas Roy du comté de Beauharnois, J. P. Crépin du comté de Châteauguay et MM. les députés de ces comtés. On passa alors la présente résolution:

L'Assemblée qui fut menée rondement se termina vers 5 heures, assez tôt pour que les délégués de l'extérieur puissent prendre leur train, à 5.25 heures.

On donna aussi lecture de nombreuses lettres provenant de ceux qui ne purent assister à cette assemblée, soit à cause de la mauvaise température du jour ou pour toute autre raison. Tout de même les absents firent savoir qu'on pouvait compter sur eux pour atteindre la réalisation de ce très important projet.

"ATTENDU que la construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre Valleyfield et Coteau, est une nécessité reconnue de tous, que des démarches multiples ont été entreprises auprès des gouvernements depuis maintes années pour en arriver à la construction de ce pont, et que le temps semble maintenant venu où ce projet doit devenir une réalité;

"ATTENDU que la Beauharnois Power Company a terminé complètement ses travaux de barrage entre la rive sur et l'île d'Alagny, l'île de Beaujeu, l'île Léonard et la rive nord, et que la circulation entre les deux rives, sur les barages actuellement construits par la Beauharnois Power Company, est possible pour les automobiles, et qu'il en coûterait un prix relativement minime pour améliorer et terminer complètement ledit pont et l'ouvrir à la circulation du public;

"ATTENDU que la cité de Salaberry-de-Valleyfield et ses environs sont un marché attrayant pour le cultivateur, et que la construction du pont Valleyfield-Coteau donnerait aux cultivateurs des comtés de Soulanges et Vaudreuil l'opportunité d'atteindre facilement le marché de Valleyfield;

"ATTENDU que le siège épiscopal du diocèse de Valleyfield se trouve à Salaberry-de-Valleyfield, et que ledit diocèse comprend nombre de municipalités et paroisses situées sur la rive nord, jusqu'à Rigaud, qui n'ont aucune communication (Suite à la page 12)

Aubaines de la semaine

chez

Leduc & Prieur L^{tee}

Magasin à rayons

SOULIERS de ville

Rég. \$3.95 - \$4.50

Pointures désassorties de notre stock à rabais. Lacés, escarpins, montants ou décolletés. Pointures: 4 à 8.

Spécial: **\$1.68 la paire**

PANTOUFFLES pour dames

A prix spéciaux. Offres remarquables

Spécial: **\$0.79 la paire**

Plusieurs modèles désassorties de pointures.

BLOUSES "Tailleur" pour dames

Soie, rayon, uni ou avec pois "coin dot". Manches courtes. Teintes: bleu, poudre, vieux-rose, aqua, rouille. Taille: 12 à 20

\$1.98

JUPES "alpine" pour dames et jeunes filles

Modèles: circulaire ou avec plus de différentes sortes. Toutes les teintes. Taille: 12 à 20

Spécial: **\$2.89 chacune**

MESDAMES

C'est un dicton: première arrivée, première servie. Alors, venez voir notre assortiment de manteaux de printemps déjà en magasin. Le plus beau choix que nous ayons jamais eu. Les plus beaux partent toujours les premiers.

GABARDINE

Avez-vous choisi votre paletôt de printemps? Non! Nous avons déjà en main un assortiment complet de GABARDINE de très belle qualité. Toutes les GRANDEURS et choix de SIX différentes teintes. Venez vous en assurer et faire votre choix.

CHEMISES de toilette

Valeur: \$1.50. Broadcloth rayé, bleu ou brun. Coupe parfaite. Grandeurs: 14 à 17.

Spécial: **\$1.19**

LE RAYON des papiers-tentures

Vous fait ici des suggestions opportunes pour transformer le foyer avant "PAQUES" et les beaux jours. Il y a certainement une chambre qui a besoin d'être rafraîchie. Bénéficiez de ces offres.

Venez faire votre choix à BONNE HEURE

TAIES D'OREILLER

Coutil de coton fleuri d'un bon usage, bleu. Grandeur: 17 x 25

Spécial: **\$1.59 chacune**

GARNITURE DE MAISON

Il nous fait plaisir d'annoncer à notre clientèle que nous venons de recevoir notre stock de garnitures de maison pour le printemps. Marquise, linon, draperies, cretonnes, rideaux de toutes sortes, net et filet, etc. Il est au complet. Venez le visiter et vous ne serez pas déçus.

237, rue Victoria, Tél. 108
Valleyfield

Il y a PLACE POUR TOUS...



LES PRODUCTEURS — se tenant en relations suivies avec les sources de matières premières, les fournisseurs de pièces, et les autorités gouvernementales et militaires.

LES TROUPES ARMÉES — s'occupant de l'entraînement, de l'approvisionnement, du mouvement des soldats, des opérations sur terre, dans l'air et sur mer.

LES HAUTS FONCTIONNAIRES — se renseignant sur chaque phase de notre production et de notre programme militaire — en relations avec les gouvernements étrangers — avec les organismes de guerre nationaux et internationaux.

VOUS — comptant sur votre téléphone comme moyen rapide et essentiel de communication soit au travail soit à la maison.

Mais

les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles.



En service actif, donnant des ailes aux mots

LES BRAVES A LACHINE DIMANCHE

Pas de partie à Valleyfield ce jour-là — L'Armée rencontrera les Cyclones — Partie d'exhibition au cours de la semaine prochaine contre les Hull Volants ou Cornwall

Les Braves, qui ont remporté dimanche dernier la première victoire de la série éliminatoire de deux dans trois contre les Castors de Lachine, joueront de nouveau contre les mêmes Castors dimanche prochain à l'aréna de Lachine.

Les Braves sont bien confiants de remporter deux victoires consécutives mais Lachine aura l'avantage de jouer chez lui.

L'Armée rencontrera les Cyclones dans la deuxième partie de leur série. L'Armée a déjà une victoire. Les Cyclones, qui se sont montrés très puissants en fin de saison alors qu'ils ont fait subir aux Braves leurs deux seules défaites de l'année, devront gagner deux joutes consécutives contre les militaires s'ils veulent s'assurer la série de championnat avec le gagnant de Braves-Castors.

Advenant la défaite des Braves à Lachine, les deux clubs se rencontreront à Valleyfield mercredi prochain le 23 février dans une troisième joute.

Le gérant Lucien Leduc des Braves nous apprend entre-temps que des démarches ont été faites en vue d'organiser une partie exhibition contre les Hull Volants ou l'équipe de Cornwall au cours de la semaine prochaine. De façon probable, si les arrangements sont conclus, il y aurait partie exhibition à l'aréna jeudi soir prochain.

Les Braves ont donné dimanche dernier l'une des meilleures performances de la saison. Les trois, Joannette-Boyer-Vinet et Armand-Bastien-Cadioux, ont joué une partie sensationnelle. S'ils répètent leurs exploits, ils sont en bonne voie vers le championnat de la ligue.

Malgré l'absence de Slater, les défenses Anderson, Lessard, et Terry, ont joué un jeu solide.

Jean Paul Renaud garda les buts en l'absence de Lascelle, qui s'est déchiré les ligaments de la main et souffre de rhumatismes dans le bras. Attendu que Chatel, gardien de buts suppléant des Braves, avait subi lui aussi une blessure au visage jeudi dernier, le président Bob Lebel avait autorisé la direction des Braves, après examen des certificats du médecin à l'égard des deux blessés, à utiliser les services de Renaud. On ne sait pas encore si Johnny Lascelle pourra garder les buts dimanche prochain. Un nouvel examen médical sera requis.

Si Lascelle est jugé inapte à reprendre sa position, les Braves seront autorisés à prendre un autre gardien de buts.

On ne sait pas encore si ce sera Renaud qui retournera dans les buts des Braves.

St-Stanislas de Kostka

NOTES DE JANVIER

6^e année: Marielle Lalonde, 82.2; Denis Tremblay, 79.5; Jeannine Vaudrin, 78.3; Raymonde Taillefer, 72.4; Georgette Brière, 70.1; Rita Desgroseilliers, 69.

5^e année: Jeannine Daigneault, 87.2; Huguette Montpetit, 85.6; Thérèse Daigneault, 70.7; Madeleine Chayer, 62.5.

4^e année: Jean-Paul Montpetit, 88.2; Marc-André Tremblay, 85.2; Henriette Legault, 84.5; Claude Longtin, 77; Maurice Hamelin, 72.7; Marcel Deschamps, 65.7.

A. E. Brière, Inst.

Nos félicitations à Mlle Ange-Emma Brière, institutrice à l'école du village, qui a obtenu du département de l'instruction publique, par M. F. Cloutier, I.E., la prime de \$20. pour succès dans l'enseignement.

Les règlements de la ligue autorisent une équipe, lorsqu'elle est privée des services de ses gardiens de buts, à prendre un autre gardien de buts de la ligue, s'il y en a un de disponible. Si aucun des cerbères de la ligue n'est disponible, le club peut alors avoir recours à un autre gardien de buts amateur.

De toute façon, les Braves se maintiennent en condition supérieure, et comptent bien continuer leur série de victoires dans les éliminatoires.

Le festival sur la glace remporte un succès à l'aréna

Sous les auspices des marchands de produits alimentaires à Valleyfield — Les divers patineurs et patineuses exécutent des évolutions très applaudies

La "Fantaisie sur la glace", festival d'hiver présenté mardi dernier par le comité des finances de guerre, sous les auspices des marchands de produits alimentaires à Valleyfield, a remporté un immense succès.

L'aréna de Valleyfield était rempli d'une foule de gens avides de voir ce spectacle qui est en train de devenir une tradition annuelle.

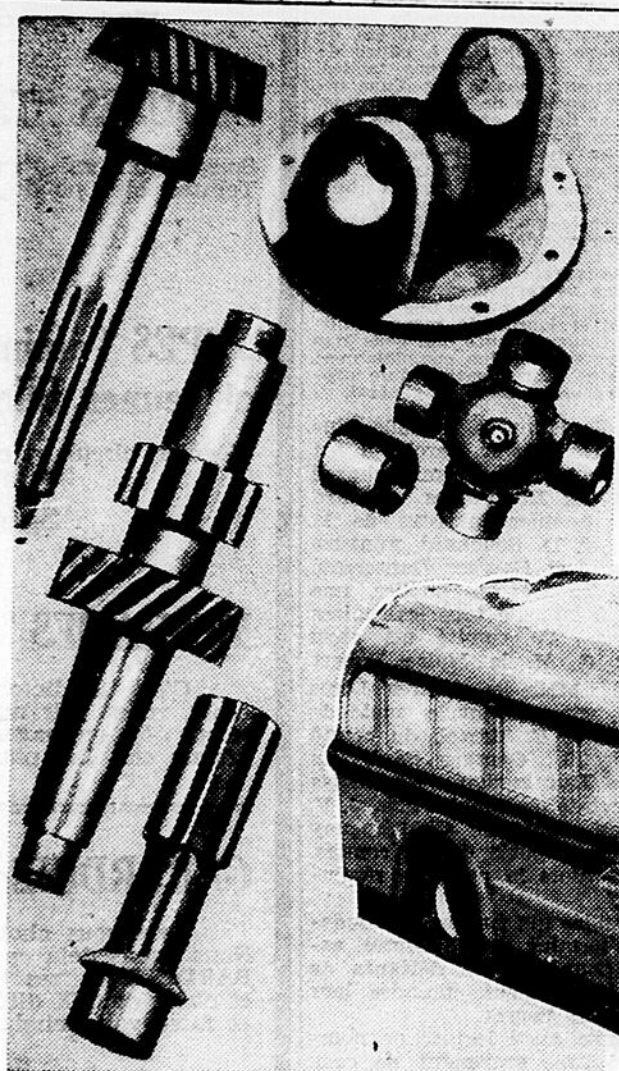
Au début de la soirée, M. Adrien Cholette, président du comité des marchands de produits alimentaires pour l'organisation de la soirée, adressa la parole et souhaita la bienvenue à tous. M. A. J. Wishart, président conjoint du comité de publicité des finances de guerre, avec M. Gontran Saintonge, dit aussi quelques mots en anglais.

Le spectacle commença par une évolution de quelques artistes locaux du patin, de Nitro et de Valleyfield. Malgré l'inexpérience ces artistes locaux réussirent des mouvements d'ensemble dignes d'éloges.

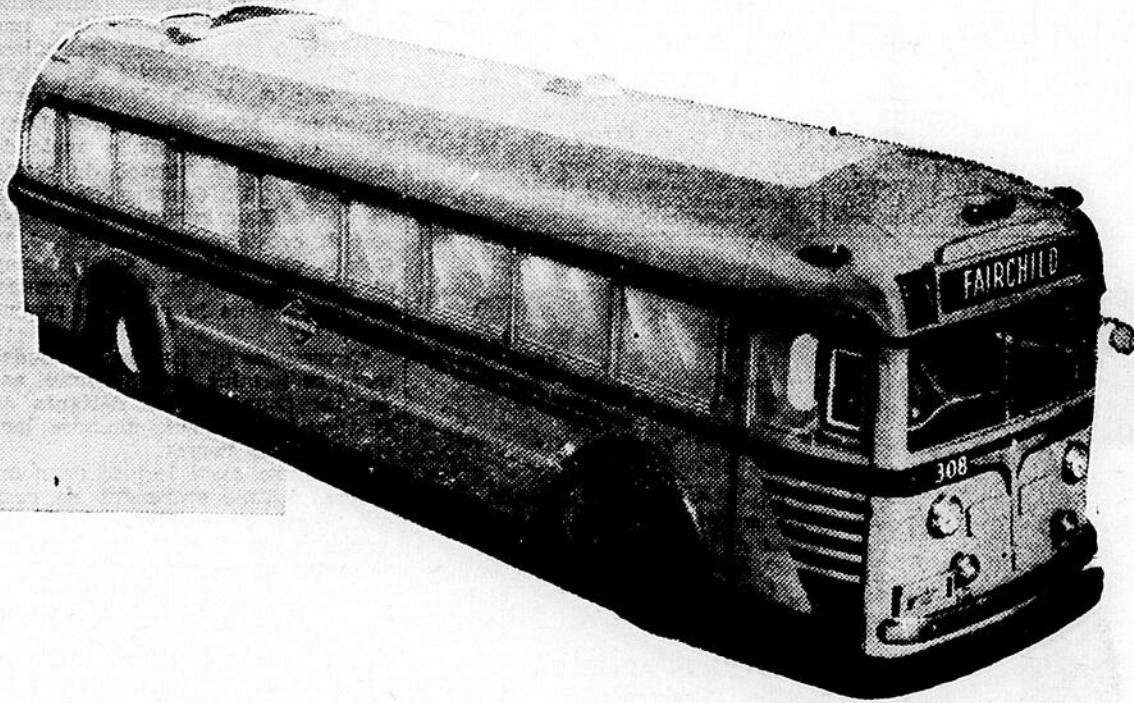
Des patineurs du Montreal Figure Skating Club vinrent ensuite à tour de rôle donner des exhibitions, en des solos, duos, exécutions d'ensemble, etc.

Elisabeth Gardner fut particulièrement applaudie des spectateurs. La jeune fille sut exécuter plusieurs évolutions avec une grâce et une assurance qui gagna les meilleurs applaudissements.

Des décorations splendides, dues au pinceau de M. Beaupré, ornaient la glace de l'aréna.



POURQUOI LES SERVICES D'AUTOBUS SOUFFRENT DES CONDITIONS CRÉÉES PAR LA GUERRE



Un effort considérable s'accomplit derrière les rideaux en temps de guerre... pour vous donner le meilleur service d'autobus possible en face de nombreuses difficultés.

Le problème des pièces de rechange est un de ceux qui sont le plus difficiles à résoudre. On ne peut les obtenir parce que les ouvriers qui les produisent et les machines qui les fabriquent sont aussi occupés à produire et à fabriquer le matériel des chars d'assaut, les "jeeps", les "ducks" et autres véhicules de combat.

Les autobus neufs sont aussi difficiles à obtenir... pour les mêmes raisons.

Il nous faut donc faire des efforts surhumains pour garder en circulation les autobus que nous avons.

Nous savons que plusieurs désireraient voyager davantage par autobus, mais nous n'avons pas les véhicules pour les accommoder. Actuellement, sans ajouter à notre matériel roulant, nous avons dû transporter beaucoup plus de passagers que jamais auparavant.

Pensez-y bien... avant de songer aux civils, il nous faut chaque jour voir au transport de plus de 10,000 ouvriers de guerre. C'est notre obligation de guerre et nous ne devons pas faillir à la tâche.

Par conséquent, soyez patients, si les services ne sont pas aussi fréquents ou confortables que vous le désirez. Ces ennuis font partie de votre effort de guerre.

Un jour viendra où le public reprendra la place qui lui est due dans le domaine du transport.

REDUCTION DANS LES SERVICES DE FINS DE SEMAINES

Comme la demande pour des services additionnels aux industries de guerre augmente, nous avons été obligés de réduire le nombre des autobus de relève sur certains départs cédulés les samedis, dimanches et jours de fête.

Si vous voulez vous éviter des déceptions, veuillez faire votre voyage de retour avant 6.00 p.m., les dimanches.



1188, rue Dorchester ouest, Montréal

LES FAITS DU JOUR



AU CONSEIL 1180

des

CHEVALIERS DE COLOMB

VALLEYFIELD

"La soirée de famille"

Représentation que le Comité de Régie offre aux membres et leurs épouses — Des artistes de la scène et de la radio

Le Grand Chevalier et les membres du Comité de Régie prient tous les Chevaliers de Colomb de venir célébrer avec eux les Jours Gras, dimanche soir prochain, 2 février, à 8.30 heures.

A cette occasion un spectacle théâtral de premier choix sera présenté; on y verra quelques uns des meilleurs artistes de la scène et de la radio dans des comédies, des tours de chant et de la musique. Parmi ces vedettes mentionnons: Eugène Daigault, le "Père Ovide" du sketch Un Homme et son Pêché, l'orchestre des Diables Rouges, Paul Guévremont, Roger Florent, ainsi que les vedettes féminines Lucie Poitras, André Dauvilliers et Jeannette Teasdale.

Comme attraction spéciale et supplémentaire les Chevaliers présenteront un musicien d'une versatilité incroyable, Gérard Tremblay, qui vous amusera et

vous fera rire aux larmes.

Le point le plus important que nous soulignons à votre bonne attention est que les dames, épouses ou amies des Chevaliers de Colomb, sont admises à cette soirée de famille. Chacun est libre d'y conduire sa "compagnie".

L'entrée est libre et plus les Chevaliers de Colomb seront nombreux, plus les organisateurs s'en réjouiront.

Nous conseillons à ceux qui se proposent d'y assister de se rendre aux salles de bonne heure car les portes seront ouvertes à 7.30 heures.

Les membres recevront d'ailleurs une convocation spéciale d'ici quelques jours; s'il y a des oublis dans l'envoi des cartes on est prié de considérer cet avis comme une invitation.

Tous les frères Chevaliers sont les bienvenus à la soirée de famille du 20 février.

La Chambre de Commerce fête le lundi gras

La Chambre de Commerce des Jeunes fêtera le lundi gras — Au Club Touriste de Valleyfield

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield n'a pas laissé passer le temps du carnaval sans organiser une soirée récréative pour ses membres.

Une assemblée des directeurs conjointement avec le comité d'amusements de la jeune chambre a résolu de fêter le lundi gras, 21 février.

Lundi prochain, tous les membres de la chambre de commerce des jeunes qui seront en règle, pourront se rendre au club Touriste de Valleyfield, avec leur "compagnie", (leur dame ou leur amie), pour célébrer ensemble les jours gras.

Un orchestre a été engagé pour la circonstance et il y aura un "lunch" servi durant la soirée. Tous peuvent prendre note de cet avis sans autre invitation.

Joute de balais à l'aréna

Mercredi soir, le 9 février dernier, deux équipes féminines se rencontraient à l'aréna de Valleyfield dans une formidable partie de balais. Cette partie était organisée par Mlle Gisèle Charette et Mme Annette Henley, entre la Finition et Bellerive.

Le score final fut de 3 à 0 en faveur de la Finition.

Estelle Villeneuve compta le premier point pour les gagnantes. Cinq minutes plus tard, Annette Henley compta le deuxième point. Mais la partie n'était pas encore finie, qu'Estelle Villeneuve, non contente de son premier point, poussa de nouveau le ballon dans les buts du Bellerive pour compter son deuxième point

Initiation chez les Moose le 30 avril

Déjà plusieurs noms sont donnés en vue de cet événement

Mtre Geo.-André Meloche, directeur pour la province et gouverneur de la loge 1230 de l'Ordre Loyal des Moose, nous fait part que la prochaine initiation de l'ordre se tiendra le dimanche, 30 avril prochain, dans les salles de l'hôtel Larocque, comme d'habitude.

A date plusieurs formules signées sont parvenues à la loge de sorte que le nombre minimum sera largement dépassé.

Dans le même ordre d'idée, nous nous permettons d'ajouter que Mtre Meloche, accompagné du Sergent d'Armes Jean Solis, se rendra la semaine prochaine à Chicoutimi où ils procéderont à l'ouverture d'une loge nouvelle des Moose et présidera à une cérémonie d'initiation de quelques 100 nouveaux membres.

Il n'y a pas à dire, l'Ordre des Moose connaît une ère de prospérité incroyable depuis que Mtre Meloche y a mis la main. Nos félicitations.

et le troisième de son équipe.

Les deux gardiennes de buts étaient Mlles Yvette Vaillancourt et Thérèse Bonhomme. MM. Rosario Leduc et René Henley agissaient comme arbitres.

Alignement des équipes:

Bellerive: Gisèle Charette, Thérèse Bonhomme, Claire Gendron, Hélène Villeneuve, Fleurette Tessier, Lucie X.

Finition: Mme Annette Henley, Yvette Vaillancourt, Estelle Villeneuve, Gloria Toulouse, Fernande Rhéaume, Julienne St-Michel.

La soirée se termina par un banquet. On remarquait parmi les personnes qui y assistaient: Mlles Colombe Perras, Emérentienne Mercier, Simone Léger, Mme A. Lespérance, Claire Léger, Annie Bennett, Ruth Godin, Monique Pagé, Mme A. Théorêt, Marguerite Villeneuve, Liliane Proulx, Germaine Le-compte, Sara Sabourin.

Mise au point

La Chambre de Commerce des Jeunes a fait paraître dans nos journaux locaux et régionaux plusieurs articles sur sa campagne anti-tuberculeuse.

Ces articles laissent entendre que l'Association Médicale du district de Valleyfield approuve le projet que la population de Salaberry de Valleyfield achète un appareil de Rayon-X.

L'Association Médicale du district de Valleyfield tient à réfuter cette assertion car elle est opposée à l'achat d'un appareil Rayon-X par la population pour l'Unité Sanitaire du Gouvernement: nous avions auparavant un appareil fourni par le Gouvernement et qui, sous la direction d'un clinicien, opérait deux fois par semaine à la satisfaction du public; le Gouvernement nous a enlevé l'appareil de Rayon-X et nous n'avons maintenant que deux cliniques ambulantes par mois.

L'Association Médicale du District de Valleyfield tient à féliciter la Chambre de Commerce des Jeunes pour sa campagne anti-tuberculeuse mais regrette que Salaberry de Valleyfield soit contraint de payer un appareil que le Gouvernement nous a enlevé et devrait fournir.

L'Association Médicale du District de Valleyfield.
Par Yvan Brassard, M.D.,
Secrétaire.

Avec les amateurs de chevaux

Diverses acquisitions des sportsmen

M. Oscar Legault de Ville Lasalle et M. Hervé Jeanneau de Beauharnois sont de retour d'un voyage dans l'Ontario où ils avaient eu l'intention d'acheter des chevaux trotteurs. Nos sportsmen n'ont pas trouvé à leur goût et n'ont rien acheté.

M. Legault dit pour sa part que les chevaux-trotteurs sont trop chers dans l'Ontario. On s'attend toutefois que M. Legault achètera Royal Feter qui possède une marque de 2.15 et qui aura le droit de partir dans la classe 2.26. M. Legault a acheté un poney provenant du bon cheval Trampble, âgé de trois ans, et ce poney pourra courir très vite.

M. Eugène Leboeuf de Beauharnois a fait l'acquisition de la fameuse jument ambleuse Lady Cue. Cette jument vient de Peterboro, Ontario, avec une marque 2.18 1/4 et a droit dans la classe 2.28. M. Leboeuf dit qu'il aura quatre chevaux à disposer pour les grandes courses du printemps prochain.

Divers jeux organisés à la Garde de B.

Divers jeux ont été organisés à la Garde Dollard des Ormeaux de la paroisse Notre Dame de Bellerive, particulièrement depuis que le nouveau président des jeux, M. Lucien Gariépy, est entré en fonctions.

Pour stimuler l'intérêt chez tous les membres, actifs, associés ou honoraires, le comité des jeux de la Garde annonce que différents concours commenceront le 20 février prochain: Jeux de carte 500, ballon au panier, pool, tennis sur table (ping-pong), etc. Tous les membres qui veulent concourir sont priés d'avertir le président des jeux.

Garde Dollard des Ormeaux.

Un journaliste n'est pas tenu de dévoiler la source de ses informations

Un confrère malgré les menaces d'emprisonnement, refuse de divulguer les noms de ceux qui lui ont donné le "scoop"

Le secret professionnel chez un journaliste est une chose à respecter et dernièrement encore on en a eu une preuve alors qu'un confrère refusa de dévoiler sa source d'information, malgré les menaces d'emprisonnement qu'on lui fit.

Le fait s'est passé à Saint-Hyacinthe alors que l'Hon. T. D. Bouchard agissait comme président d'un comité d'enquête et comme interrogateur en même temps.

Nous donnons ici l'argumentation entre les deux parties intéressées à cette occasion. Il nous sera d'ailleurs agréable de revenir sur le sujet un peu plus tard, car l'affaire n'est pas terminée:

"M. Harry Bernard, directeur d'un journal local, a témoigné à l'enquête extraordinaire, ordonnée au cours d'une séance régulière du conseil municipal. L'échevin Victor Chabot interrogea M. Bernard qui répondit volontiers aux questions proprement légales, mais quand M. Chabot lui demanda qui lui avait fourni certaines informations en rapport avec l'incendie du 21 janvier à Saint-Hyacinthe, informations utilisées par lui dans deux articles, en date des 28 janvier et 4 février, il déclara qu'un journaliste sérieux ne révèle jamais ses sources d'information et qu'il invoquait le secret professionnel. Deux ou trois questions du même ordre furent posées, tant par M. Chabot que par l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et président de la commission d'enquête, mais à chacune le témoin répondit: "Même réponse, pour les mêmes raisons".

Tirage pour l'orchestre symphonique

Un habit de \$50.00 offert par A.-A. Cadieux

L'orchestre symphonique organise actuellement un tirage à Valleyfield. Une courtoisie de M. A. A. Cadieux a permis à la direction de l'orchestre d'offrir en tirage un magnifique habit d'une valeur de \$50.00.

Il convient de remercier M. Cadieux pour cette générosité à l'égard de l'orchestre. Il n'y a aucun doute que le tirage de cet habit devrait intéresser une foule de gens et permettre l'orchestre de réaliser le meilleur succès.

Tout le monde est donc invité à participer au tirage.

Pour les croix des chemins

C'est ce soir qu'aura lieu à St-Timothée une grande assemblée du conseil de la ligue des anciens retraits en vue de l'organisation de la soirée récréative dont les profits iront à l'achat de croix de chemins.

Les membres du cercle des Fermières, les enfants de Marie et les anciennes retraitsantes se joindront au conseil des anciens retraits pour préparer l'organisation de cette soirée qui aura lieu le 23 mars prochain, à la salle paroissiale de St-Timothée. Les billets sont déjà en circulation.

—Vous refusez de répondre?— Absolument, pour les raisons données.

M. Chabot lut alors un article de la charte de Saint-Hyacinthe où il est question de sanctions dans le cas d'un témoin récalcitrant, et il ajouta quelques mots à propos de journalistes qui ont déjà été en prison pour n'avoir pas voulu rendre témoignage devant les tribunaux.

—J'irai si cela peut vous faire plaisir, répondit M. Bernard.

Avant de se prêter à l'interrogatoire, M. Bernard protesta contre la formation de cette commission d'enquête, parce que le président, M. Bouchard, se trouve à assumer à la fois les rôles de plaignant et de juge. Le maire Bouchard avait en effet pris à partie le journal local et son directeur, à la séance du conseil du 7 février.

—Qu'est-ce que vous savez personnellement, demande M. Chabot, des choses avancées dans votre journal, en marge de l'incendie du 21 janvier?

—Personnellement, rien du tout. J'étais à Montréal le jour de l'incendie.

—Vous avez obtenu alors des renseignements d'autres personnes? demande M. Chabot. —Quelles sont ces personnes?

Le témoin dit alors qu'il ne répondra pas à pareille question. Et il ajouta: "Et c'est final".

M. J.-A. Frigon est décédé lundi, le 14

Il était le père de M. Jules Frigon, de Valleyfield

M. Jos-Auguste Frigon, époux d'Annette Massicotte, ancien député provincial et ancien maire de Shawinigan, est décédé lundi, à l'hôpital Ste-Thérèse de cette ville, à l'âge de 74 ans, après trois semaines de maladie. Le défunt était l'un des pionniers de notre ville. Né à S.-Prosper, comté de Champlain, le 6 février 1870, il était venu s'établir à Shawinigan avec sa famille en 1900. Il s'était occupé activement de politique municipale et provinciale. Il avait été élu maire en 1913-14 et en février 1917-18; député provincial du comté de S.-Maurice de 1927 à 1935; six ans à la commission scolaire, dont cinq ans comme président. Lui survivent son épouse, deux fils, Jules, de Valleyfield, et le Dr Paul Frigon, dentiste, de Montréal; six filles, Mme Wm. Pepper de Westmount, Blanche; Soeur Ste-Olivine, de la Congrégation Notre-Dame, d'Ottawa, Alice; Mme J.-A. Foucher, Estelle; Mme Ernest Doucet, Yvette; Mlle Marielle, ces dernières de Shawinigan, et Mme Pierre Beyer, Agathe, de Montréal; trois frères, le Dr Rosaire Frigon, de Shawinigan; Yvanhoe, d'Amos, et Roland, de Saskatchewan; cinq sœurs, Mmes J.-A. Lapointe, de la Malbaie; Alex Des-côteaux et A. Sicotte, de Montréal; E. de La Chevrotière et Jos. Rouleau, de la Pointe-au-Père.

Le défunt avait fait ses études chez les Frères du Sacré-Cœur, à Arthursville.

Le jus de tomates en conserve n'est pas rationné, car il est considéré comme légume en conserve.

Ce sont les imprudences qui causent les accidents de rues

Le chef de police transmet aux parents de sages recommandations qui éviteront de malheureux accidents

Le plus grand danger que l'enfant court c'est lorsqu'il joue dans la rue; malheureusement on ne fait pas assez de cas des recommandations de prudence les plus élémentaires: principalement en ce temps-ci de l'année les enfants sont portés à jouer dans la rue et c'est sur cette question que M. Jules Vinet nous transmet les recommandations suivantes afin d'éviter de pénibles accidents qui causent, si non la mort, souvent des blessures dont les petits se ressentent toute leur vie.

10-Les glissades dans les cours aboutissent presque dans chaque cas dans la rue. Il s'en suit que l'automobiliste, ne pouvant soupçonner ce fait, ne peut éviter l'enfant qui arrive sous son véhicule couché ou assis sur un traîneau. On doit faire en sorte que la glissade se termine bien avant le trottoir.

20-Nombreux sont les petits qui ont la mauvaise habitude de s'ac-

crocher à l'arrière d'une voiture ou d'une automobile. Ils obtiennent ainsi des "rides" qui se terminent par une chute et des blessures.

30-Les parties de hockey dans la rue se pratiquent trop couramment. La ville met des terrains de jeux et des patinoires à leur disposition dans le but d'empêcher les enfants de se servir de la rue comme rond de hockey.

40-Les bousculades et les courses entre enfants, surtout à l'heure de sortie des classes. Il ne s'agit que d'une poussée pour qu'un enfant glisse et tombe sous une automobile en marche. C'est aussi en traversant les rues sans regarder que l'enfant risque de se faire frapper par un véhicule.

Dans tous ces accidents ce n'est pas toujours le chauffeur de l'automobile qu'il faudrait blâmer, mais plus les parents qui se soucient peu que leurs enfants jouent dans la rue ou ailleurs.

Un record est établie au poste de pompiers

Vingt-deux appels sont enregistrés depuis le premier février

On est à établir un record qui sera difficile à dépasser à la station de police. En effet, depuis le 1er février 22 appels d'incendies ont été reçus et dans chacun de ces cas la brigade se rendit sur les lieux dès l'instant de la réception du signal d'alarme. Le plus extraordinaire est sans doute le fait que sur ces 22 sorties il s'en trouve 15 pour des feux de cheminée, ou de tuyaux, dus au surchauffage et à la mauvaise qualité du combustible.

Dans plusieurs de ces cas la présence des pompiers était impatiemment attendue et un simple retard aurait beaucoup aggravé les situations.

Dans un autre coin de ce journal on lira les recommandations du chef de Police à ce sujet. Nous conseillons à tous d'y jeter un coup d'œil attentif et de les mettre en pratique.

Le mauvais charbon, cause d'incendies

Il en est ainsi de tuyaux obstrués de suie

Le chef des pompiers, M. Jules Vinet, nous prie de demander à la population toute la coopération voulue afin d'éviter le trop nombreux incendies causés par le mauvais charbon et l'état déplorable des tuyaux, dans les maisons.

Ce n'est pas un secret que le charbon qu'on peut difficilement se procurer cette année est loin d'être celui qu'on obtenait si facilement autrefois. Il s'en suit donc que celui qui a charge de la fourniture n'a pas autant de facilité pour fournir la chaleur nécessaire; il doit pousser sa fourniture le plus possible, surchauffer les tuyaux, causant ainsi des commencements d'incendies qui causent beaucoup de dommage.

Il y a aussi le cas de tuyaux obstrués de suie. Il faut que chacun prenne ses précautions et exige à ce que la propreté règne dans les tuyaux.

Prenez nos précautions et nous

Festival à St-Louis dimanche

Partie de hockey entre Salle de Pool Audette et le club de St-Louis

L'équipe de hockey Salle de Pool Audette, à Bellerville, se rendait à St-Polycarpe, dimanche, et rencontrait le club de l'endroit dans une joute exhibition. Après soixante minutes de jeu les deux équipes étaient sur un point d'égalité, 3-3.

Les compteurs pour St-Polycarpe furent: Palement 2, et Ryan. Ont enregistré les points pour le Salle de Pool Audette: Latour, Rousse et Bougie.

Dimanche prochain l'équipe Salle de Pool Audette se rendra à St-Louis de Gonzague à l'occasion du grand festival qui aura lieu à cet endroit ce jour-là. Les Marcheurs de Bellerville seront aussi à St-Louis dimanche prochain. Un enjeu de \$25 fera de cette partie de hockey, (Salle de Pool Audette-St-Louis), une des plus intéressantes de l'année.

A la clinique des donneurs de sang

40 membres du personnel du camp donnent leur sang

Quarante membres du personnel du camp d'aviation de Valleyfield ont donné leur sang pour la Croix Rouge Canadienne à la clinique qui eut lieu chez les Chevaliers de Colomb ce matin.

Cet exemple continue la générosité des gens de Valleyfield à l'égard de la Croix Rouge dans ce domaine. Toutes les cliniques antérieures ont obtenu de grands succès.

Le sang ainsi donné servira à sauver plusieurs vies que l'argent ou d'autres secours n'auraient pu sauvegarder. Le sang de personnes saines aidera en temps opportun à rendre la vie à des blessés près de la mort.

nous en féliciterons. Les pompiers, même dans le plus petit cas de feu, doivent utiliser de l'eau pour éteindre... il s'en suit donc des dommages assez considérables.

Hier c'était \$25 aujourd'hui c'est \$64

Un estimé qui triple presque en deux mois

Le greffier fit de louables efforts pour parvenir à traduire la longue lettre écrite en anglais que faisait parvenir M. Lucien Moise, gérant local de la Cie Bell Telephone, au conseil de ville jeudi soir dernier. Plusieurs échevins, entr'autres M. Louis Quevillon, demeurèrent surpris de voir arriver une lettre écrite en anglais pour faire suite à de nombreuses autres qui parvinrent toujours en français.

Il s'agissait d'expliquer dans cette missive que la compagnie ne pouvait assumer le maintien et l'entretien d'un poteau situé entre les numéros 258 et 292 du Boulevard du Havre sans, comme le veut un contrat déjà passé, que la ville en absorbe 50% des frais.

Déjà un estimé des dépenses a été soumis au conseil spécifiant que le montant alors mentionné était de 29 à 25 dollars. Or il arrive que par cette lettre M. le Gérant annonce que les dépenses s'élèveraient à \$64, environ.

On relève donc une résolution passée en date du 23 décembre dernier pour savoir à quoi s'en tenir.

Après discussion on décide de s'en tenir à cette dernière résolution non sans avoir constaté que, de toutes les compagnies d'utilité publique, la Bell Telephone est celle avec laquelle le conseil a le plus de trouble. La question est tranchée.

Une tempête qui bloque nos rues

Beau travail de déblayement fait rapidement — La charrie

Si février débuta par une température douce, on peut dire que la deuxième quinzaine de ce mois le plus court de l'année ne s'annonce pas aussi clémente que la première.

Lundi dernier une température idéale facilitait la tâche des organisateurs d'élection et mardi, le lendemain, les charrires à neige ne fournissaient pas de déblayer les trottoirs et les rues encombrées d'une épaisse couche de neige tombée durant la nuit. Partout à travers la ville les automobiles tentaient de se frayer un chemin tandis que les piétons "pataugeaient" dans la neige molle.

Contrairement à une rumeur qui circula, la charrie (souffleur-chargeur) n'est pas brisée. Elle fonctionna même durant toute la journée pour tirer le meilleur parti possible de la situation. Vers la fin de l'après-midi les trottoirs et les rues étaient plus "carrossables" bien que le vent n'eut pas cessé de transporter la neige fine d'un endroit à l'autre.

La route conduisant à Montréal était en assez bon état, principalement jusqu'à Saint-Timothée et nous savons que plusieurs taxis réussirent même à s'y rendre vers 6 heures du matin. Par contre un peu plus tard le service d'autobus dut arrêter de fonctionner pour ne reprendre que tard dans la journée. La route de Valleyfield à Ormstown fut complètement bloquée. On parvenait néanmoins à se rendre à Huntingdon.

Les dommages subis par les compagnies d'électricité et de téléphone sont relativement bas; rien n'est comparable à ceux de l'an dernier, à la fin de décembre et de janvier.

Le souper-causerie de la Chambre Cadette remis au 5 mars

Son honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, sera le conférencier invité — Un souper-concert à la salle des Chevaliers de Colomb

Le souper-causerie de la Chambre de commerce des Jeunes de Valleyfield, qui devait avoir lieu le 27 février prochain, a été remis au dimanche suivant, le 5 mars, à cause de l'impossibilité où se trouvait le conférencier invité de venir à Valleyfield ce jour-là.

Comme on l'annonçait dans la dernière édition de ce journal, ce sera son honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, qui viendra intéresser les gens de Valleyfield au souper-causerie de la jeune chambre.

La personnalité de M. Raynault est déjà connue de tout le public. Son rôle dans le domaine municipal à Montréal comme son influence dans le domaine politique a déjà été appréciée.

Le conseil de ville a accepté de re-

cevoir M. Raynault avant l'heure du souper.

Le souper aura lieu dans les salles des Chevaliers de Colomb. Les dames sont aussi invitées. Pour l'intérêt des membres de la chambre et des personnes intéressées, on nous prie d'avertir que seulement 250 billets d'admission seront mis en circulation, (125 couples) ce qui veut dire que l'on devra se procurer des billets au plus tôt.

Pour ajouter à l'intérêt du souper, on vient d'apprendre qu'un orchestre, sous la direction de M. Yves Bousquet, jouera durant le souper, ce qui ajoutera beaucoup au charme du banquet.

Il est donc important pour toutes les personnes désireuses de venir à ce souper-causerie de réserver leurs billets au plus tôt. (\$1.50 par tête).

Conférences sur la prévention des incendies

Par M. Emile Caron — M. Caron et le chef Jules Vinet font une tournée dans les écoles de la ville

M. Emile Caron, conférencier de la Prévention des Incendies, était de passage à Valleyfield jeudi dernier, le 10 février.

En compagnie de M. Jules Vinet, chef de police et feu de la ville de Valleyfield, M. Caron a fait une tournée dans les écoles de la ville, afin d'y donner des conférences sur la Prévention des Incendies.

Expert dans la matière, M. Caron n'a pas manqué d'intéresser ses nombreux auditoires, et a donné à tous des renseignements pratiques dont chacun a pu tirer de multiples profits.

Il est à souhaiter que M. Caron revienne dans nos murs chaque fois qu'il en aura l'occasion. Sa venue à Valleyfield sera toujours, saluée avec plaisir.

Plusieurs au souper du Curling Club

Plus de 100 invités se rendent au Moco Club samedi dernier

Plus de 100 invités et membres du Valleyfield Curling Club se réunissaient au local de cette organisation, samedi soir dernier, à l'occasion des joutes mixtes entre les membres. On servit un souper vers six heures.

Au nombres des personnes qui avaient pris place à la table d'honneur on ramenait: M. et Mme Maurice Nicholson, Lt.-Col. et Mme W. G. E. Aird, Rév. et Mme Mercer, Révérends Naylor et Botting, Mme. Jack Cluff, et autres. M. Nicholson, président du Valleyfield Curling Club, remercia le comité des dames qui avait si soigneusement organisé les joutes et le souper.

Le chef Vinet et M. Caron ont été très satisfaits de la tenue actuelle des écoles, et des bonnes dispositions prises pour voir à toutes les précautions nécessaires pour prévenir les incendies.

Les directeurs et directrices d'écoles font du beau travail, et doivent en être félicités.



10%

D'ESCOMPTE ACCORDE A TOUS LES CONTRIBUABLES QUI S'ACQUITTERONT DE LEURS TAXES D'EAU D'ICI LE

29 FEVRIER

Raphaël Bélanger,
Contrôleur - gérant



La Teneur des Boissons Alcooliques

Depuis quelques mois des commentaires plus ou moins erronés ont été exprimés sur la teneur en alcool des boissons vendues en conformité des nouveaux règlements fédéraux de guerre. Des explications à ce sujet contribueront maintenant à clarifier un état de choses grandement exagéré.

Avant la mise en vigueur des nouveaux règlements, la teneur alcoolique des boissons vendues dans cette province, telles que scotch whisky, rye whisky, genièvre, cognac et brandy, était généralement de 42.8% en volume correspondant à 75 degrés preuve (British proof spirit) ou son équivalent 25 degrés au-dessous de preuve (25 U.P.)

Telle était la situation avant l'application de la loi de guerre de novembre 1942. Cette loi spécifiait bien catégoriquement que toutes les liqueurs alcooliques qui devaient être embouteillées et mises sur le marché ne devaient pas dépasser 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) soit 70 degrés preuve ou son équivalent 40% en volume. **De ce fait, la plupart des spiritueux ont eu leur teneur en alcool réduite de 42.8% à 40%.**

Il est donc facile de concevoir que les liqueurs alcooliques en général n'ont pas été changées d'une façon appréciable. Sur ce point, il est intéressant de faire noter qu'en Grande-Bretagne, la teneur alcoolique des boissons généralement offertes en vente sur le marché ne dépasse pas 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) Les distillateurs écossais et tous ceux qui s'occupent de ce commerce seraient grandement surpris si on leur disait que cette diminution dans le titre alcoolique constitue une falsification de leurs produits. Certains produits sont même offerts pour la vente sur le marché à une teneur de 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.), ce qui correspond à 60 degrés preuve et équivaut à 34.3% en volume.

La Commission des Liqueurs publie ces faits dans l'espoir que le public verra une réponse à ceux qui prétendent que toutes les liqueurs alcooliques actuellement vendues sur le marché sont falsifiées. Elle profite de l'occasion pour rappeler au public qu'elle n'est aucunement responsable de la situation présente qui a été imposée par les ordonnances du Gouvernement Fédéral. La situation dans Québec est absolument la même que celles qui existent dans toutes les autres provinces du Dominion où l'on vend des liqueurs alcooliques.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LA
Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSEPHAT LEGAULT,
Gérant de la circulation

Le Courrier

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU
Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

de

Beauharnois

Pour votre
ÉPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

LISEZ

LE COURRIER

Journal hebdomadaire entiè-
rement dévoué aux intérêts de
la ville de Beauharnois et sa
région.

Paraissant le lundi de
chaque semaine

Page 12

Jeudi, le 17 février, 1944

70 Maires...

(Suite de la page 7)
par terre avec la cité de Salaberry-
de-Valleyfield, et que la construc-
tion du pont Valleyfield-Coteau est
nécessaire pour assurer l'unité et
les relations des différentes par-
ties de ce diocèse;

"ATTENDU que, au point de vue
hospitalisation, nombre de patients
de la rive nord seraient dirigés vers
les hôpitaux de Valleyfield, au lieu
d'être transportés dans les hôpitaux
de Montréal, si les communications
entre les deux rives étaient assurées;
ce qui aurait pour effet de décon-
gestionner d'autant les hôpitaux de
Montréal, qui sont insuffisants à ré-
pondre à la demande. Et à ce
point de vue, il est important de
mentionner que plusieurs patients
qui devaient être opérés d'urgence
à l'hôpital de Valleyfield et étaient
transportés de la rive nord à Val-
leyfield, ont dû à maintes reprises
attendre au-delà d'une heure pour
être transportés par le traversier
Valleyfield-Coteau, délai qui met-
tait nécessairement leur vies en
danger;

"ATTENDU que la construction
dudit pont serait d'un immense ap-
port à tous points de vue pour les
populations des comtés de la rive
sud et de la rive nord, les popula-
tions de la rive nord profitant des
avantages d'être à proximité d'un
centre de 20,000 âmes, et les rési-
dents de Valleyfield devant profiter
de l'augmentation de population
faisant affaires chez elle;

"ATTENDU que ce pont pour-
rait être construit immédiatement,

Un hotel détruit par le feu

Un incendie d'origine inconnue détruit de fonds en
comble la propriété de M. Antonio Laberge, à
Saint-Timothée, vers 1.30 dimanche matin — Les
pompiers de Valleyfield et de la D.I.L. sur les lieux

S'il était possible d'obtenir les
montants des pertes causées par les
incendies au cours des derniers

vu que les restrictions apportées
par la guerre sur l'acier et autres
matériaux ont été levées, et ne sont
plus un obstacle à la réalisation de
ce projet;

EN CONSEQUENCE, IL EST UNANI-
MEMENT RESOLU:

1—Que, vu les avantages plus haut
mentionnés, une entrevue soit amé-
nagée avec l'Honorable Adélard
Godbout, Premier Ministre de la
Province, avec l'Honorable T. D.
Bouchard, Ministre de la Voirie, et
l'Honorable Georges Dansereau, Mi-
nistre des Travaux Publics, pour
obtenir la réalisation de ce pro-
jet dans le plus bref délai;

2—Qu'une délégation composée
de Messieurs les Députés et des Mai-
res des villes et paroisses des cinq
comtés de Beauharnois, Château-
guay, Huntingdon, Soulanges et
Vaudreuil, soit chargée de rencon-
trer à Montréal les Honorables Mi-
nistres mentionnés plus haut, et de
faire toutes autres démarches né-
cessaires pour en arriver à un ré-
sultat concret au sujet de la con-
struction du pont Valleyfield-Coteau;

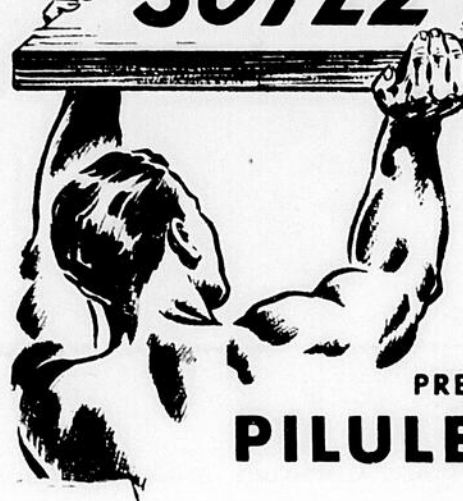
3—Qu'un comité composé de MM.
Louis Bergevin, maire de St-Zo-
tique, représentant le comté de Sou-
langes, de M. J. E. Martel, maire
de Vaudreuil, représentant le comté
de Vaudreuil, de M. Georges P.
Paul, maire de Elgin, représentant
le comté de Huntingdon, de M. J. F.
Crépin, maire de Châteauguay, re-
présentant le comté de Châteauguay,
de M. Hormisdas Roy, maire
de Beauharnois, représentant le
comté de Beauharnois, et de M.

douze mois dans notre région, la
population serait certainement sur-
prise. Il y a moins d'un mois un in-
cendie causa des dommages évalués
à plus de \$100,000, au Château Sala-
berry, à Valleyfield. En fin de se-
maine un feu éclata à l'Hôtel du
Peuple, à Saint-Timothée, pour le
détruire totalement. Propriété de M.
Antonio Laberge, cet hôtel n'est plus
qu'un amas de cendres.

Il appert que le feu fut découvert
vers 1.30 heures dimanche matin et
en très peu de temps l'édifice était
tout en flammes. Par mesure de
précaution on manda en toute hâte
les pompiers de Valleyfield et de la
D.I.L. Ceux-ci arrivèrent sur les
lieux en quelques minutes mais les
flammes s'étaient propagées si ra-
pidement dans cette structure de
bois qu'il était impossible de sauver
quoi que ce soit. Tous les pompiers
de l'extérieur dirigèrent leurs ac-
tivités vers la maison de M. Eugène
Mathieu et le garage Maher. On
craignait à ce dernier endroit que
les flammes traversent la rue pour
ensuite causer une explosion dans
les gros réservoirs d'essence. MM.
Normandeau et Maher travaillèrent
sans relâche et, avec l'aide des pom-
piers de Valleyfield et de la D.I.L.,
on réussit à arrêter le progrès des

Robert Cauchon, maire de Valley-
field, représentant la cité de Sala-
berry-de-Valleyfield, soient chargés
d'aménager telle entrevue avec les
Honorables Ministres mentionnés
plus haut.

SOYEZ FORT.



SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

flammes.

Saint-Timothée ne possède pas de
pompiers ni d'appareils à incendie.
On nous apprenait au commence-
ment de la semaine que cette ques-
tion serait sérieusement étudiée au
cours de la prochaine réunion du
conseil du village.

Les pompiers de Valleyfield, au
nombre de six, accompagnés du Chef
Jules Vinet, travaillèrent jusqu'à 6
heures pour enrayer tout danger de
conflagration. N'eut été le vent
propice, toutes les maisons du côté
est de cette rue auraient peut-être
été détruites.

Personne ne fut blessée dans cette
tragédie. On ne connaît pas la cause
exacte de l'incendie.

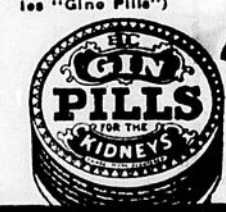
Il est maintenant facile de com-
prendre pourquoi les Russes se bat-
tent si bien. Ils ont, un cœur de
chêne.

Alourdi?



L'alourdissement est le
symptôme par lequel la na-
ture vous avertit que vos
reins requièrent attention.
La paresse des reins peut
causer maux de dos, maux
sans sommeil. Prenez les
GIN PILLS, le remède sûr,
en faveur auprès de mil-
liers de personnes—vendu
aux conditions de "soulage-
ment ou argent remis".

Format régulier, 40 Pilules
Plus gros format, 80 Pilules
(Aux É.-U., demandez
les "Gino Pills")



Chassez la DOULEUR



Liniment
MINARD

URGEL CHARETTE

M. Urgel Charette, nouvellement élu par acclamation, échevin du Quartier No 1 à Beauharnois,
le 21 janvier dernier, possède une des plus grosses flottes de camions de la région.

Ses CAMIONS font le service de livraison quotidien entre Montréal et Beauharnois. L'entrepôt à
Montréal est situé à 125, rue Colborne aux Entrepôts Quinn

M. Charette est aussi agent pour la OKA SAND CO.

Il fait la livraison de sable, de pierre concassée ou de construction



M. URGEL CHARETTE

Cette photo prise devant l'Hôtel de Ville
de Beauharnois représente les 16 camions
de M. Charette et leurs conducteurs. On
remarque en plus la remorque qui sert au
transport de morceaux de construction.